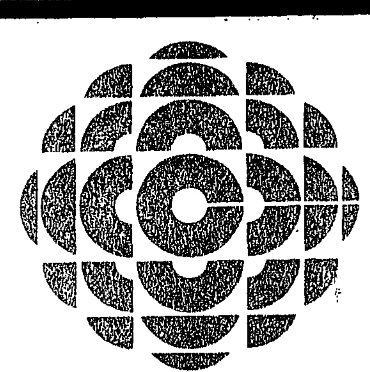
le franco albertain

Mercredi 12 Novembre 1975 15 cents

LES NOUVELLES DE CBXFT: TRÈS GRANDE DISTINCTION



Edmonton (GL) - De toutes les émissions qui passent sur les ondes de CBXFT, ce sont les nouvelles qui intéressent le plus les Franco-Albertains, tant celles de 6h. que celles de 10h.30 p.m. C'est ce que révèle un sondage qu'a fait le FRANCO-ALBERTAIN simultanément avec celui qui a été fait sur le poste CHFA et dont nous communiquions les résultats la semaine dernière. Ce sondage a révélé en outre que 37.75 p. 100 des personnes interrogées ne regardent que CBXFT, alors que 59.25 p. 100 le regardent parfois. 3 p. 100 ne regardent jamais le canal 11 (Edmonton) ou 6 (Rivière-la-Paix, Saint-Paul et Bonnyville) parce qu'ils ne sont pas intéressés ou parce qu'ils ne le reçoivent pas encore.

■ MIEUX QUE LA TÉLÉ ANGLAISE

Plusieurs personnes interrogées ont avoué que la programmation de CBXFT était supérieure à celle des stations anglaises et que les programmes eux-mêmes étaient meilleurs que les programmes anglais ou américains.

Les 110 familles interrogées étaient les mêmes que celles que nous avons interrogées au sujet de CHFA. Il est important de noter que dans les régions rurales, CBXFT jouit de l'aspect de nouveauté puisque le canal 6 n'a commencé sa télédiffusion que depuis le mois de juillet dernier. Même dans plusieurs familles, on n'a pas eu l'occasion de regarder la télévision française jusqu'à maintenant en raison des travaux des champs qui viennent tout juste d'être terminés.

■ PAR RÉGIONS

Par régions, le sondage a donné les renseignements suivants:

A Edmonton, 16 p. 100 des francophones ne regardent que la télévision française; 82 p. 100 parfois; 10 p. 100 jamais.

A Rivière-la-Paix: 40 p. 100 toujours; 55 p. 100 parfois; et 5 p. 100 jamais.

A Saint-Paul: 20 p. 100 toujours; 75 p. 100 parfois; et 5 p. 100 jamais.

A Bonnyville: 75 p. 100 toujours; 25 p. 100 parfois.

Plusieurs personnes, dans la région de Rivière-la-Paix, se plaignent que la réception est mauvaise. Il semble qu'il reste à faire certains ajustements techniques d'une part, et d'autre part que certaines familles auraient avantage à remplacer leur téléviseur. Plusieurs se sont procuré une nouvelle antenne "All channel" qui donne d'excellents résultats.

■ LES PROGRAMMES

D'une façon générale, il est plus facile d'identifier les programmes à la télévision qu'à la radio. Les personnes interrogées ont pu identifier au-delà de 35 programmes. Dans l'ensemble de la province, les 17 programmes les plus écoutés sont les suivants (le chiffre indique le pourcentage des personnes qui regardent les programmes mentionnés):

Nouvelles	64.4 p. 100
Programmes d'enfants	34.4 p. 100
Cinéma & films	32.2 p. 100
Beaux dimanches	30 p. 100
Rue des pignons	25.6 p. 100
Les sports	23.3 p. 100
Quelle famille	21.1 p. 100
Le 60	15.6 p. 100
La petite semaine	12.2 p. 100
Vedettes en direct	11.1 p. 100
Les Coqueluches	11.1 p. 100
La Petite Patrie	10 p. 100
Femmes d'aujourd'hui	7.8 p. 100
Lise Lib	6.7 p. 100
Le travail à la chaîne	3.3 p. 100
Les recettes de Juliette	3.3 p. 100
Émission religieuse du dimanche	3.3 p. 100

■ PAR RÉGIONS

A Edmonton, les Nouvelles constituent le programme le plus écouté (70 p. 100); le deuxième programme le plus populaire est "Les Beaux dimanches" (48 p. 100); viennent ensuite les programmes pour enfants (sur semaine et le samedi matin) (24 p. 100); "Le 60" est regardé par 26 p. 100 des gens; et en 5e position vient "Rue des pignons" avec 22 p. 100.

A Saint-Paul, comme à Edmonton, ce sont les Nouvelles qui ont la faveur du public (80 p. 100); viennent ensuite les programmes pour enfants (50 p. 100); le cinéma ("Les grands films", cinéma de fin de soirée, etc) jouit de la même cote d'écoute (50 p. 100); viennent ensuite les sports (35 p. 100) et enfin les "Vedettes en direct" (25 p. 100).

A Rivière-la-Paix, les Nouvelles viennent en 3e place avec 35 p. 100. C'est le programme "Quelle famille" qui semble être le préféré de la région (50 p. 100), puis "Rue des pignons" (40 p. 100). Le cinéma occupe la 4e place avec 35 p. 100 et enfin les programmes pour enfants avec 25 p. 100.

Les renseignements obtenus de Bonnyville sont trop succincts pour qu'il soit possible d'établir un tel palmarès.

■ LES FILMS DE FESSES

Environ 10 p. 100 des personnes interrogées trouvent que la majorité des films présentés à CBXFT sont offensants. On a dit, par exemple qu'il y a des films "qui font dur" parce que le langage est cru et qu'il y a "trop de couchette", ou encore qu'ils sont "trop vieux ou trop écoeurants", qu'ils sont "un peu tough", ou qu'ils arrivent parfois trop tôt en soirée, alors que les enfants sont encore debout. Par ailleurs, certains ont dit "adorer regarder les vues de fesses". Les films français seraient plus chauds et meilleurs que les films anglais...

■ LES ENFANTS

Le sondage a révélé que

(suite à la page 6)



LA VILLE D'EDMONTON EN DEUIL DE SON MAIRE

Communiqué (CHFA) - L'une des personnalités les plus controversées sur le plan municipal en Alberta, le maire d'Edmonton, M. William Hawrelak, est décédé à sept heures vingt vendredi à l'hôpital de l'Université de l'Alberta, ayant succombé à une attaque de coeur. M. Hawrelak, âgé de 59 ans, fut élu à ce poste en octobre 1974, après une absence de 9 ans au sein du conseil municipal. Né à Wasel, en Alberta, il s'est établi à Edmonton en 1945. Il fut élu maire pour la première fois en 1951 avec une majorité écrasante, la plus importante à cette époque au Canada. Son mandat fut renouvellé 4 fois, jusqu'en 1959, date à laquelle il démissionna de son poste, à la suite de la parution d'un rapport du juge Porter l'accusant de mauvaise conduite dans des transactions de terrain, alors qu'il se trouvait en fonction. Il s'est retiré de la politique municipale jusqu'en 1963, où la population d'Edmonton le porta de nouveau au poste de maire. Réélu en 1964, il fut démis de ses fonctions en mars 1965, ayant été trouvé coupable par la cour supérieure d'avoir enfreint la loi municipale en effectuant des transactions foncières. Il tenta de se faire élire en 1966, mais il fut défait par M. Vince Dantzer. Lors des dernières élections municipales, M. Hawrelak a renversé par une imposante majorité ses 5 adversaires. Le premier citoyen d'Edmonton laisse dans le deuil son épouse et 3 filles.

Entre-temps, l'échevin Betty Hewes a été choisie au poste de mairesse par intérim.

Courrier de deuxième classe

Adresse

éditorial

PERSONNE N'EST IRREMPLAÇABLE, mais...

Comme on le sait maintenant, M. Réal Caouette a fait connaître officiellement son intention de remettre à d'autres les destinées du Crédit Social. Son état de santé ne lui permet malheureusement plus de diriger son parti. Cette démission était devenue nécessaire pour M. Caouette, mais elle causera au parti un tort irréparable.

C'est que les succès qu'a connus ce parti ont toujours été inséparablement liés à son chef qui avait - et garde toujours d'ailleurs - un charisme bien particulier qu'on ne retrouve chez aucun des membres actuels du parti. Ce charisme, il n'est pas facile à définir: c'est un ensemble de dons qui font que M. Caouette a toujours été près des gens; il a toujours su écouter et encourager; il ne s'est jamais lassé d'expliquer et de répéter. Personne n'a jamais douté de sa sincérité et de son intégrité.

Une chose a manqué: il n'a pas su convaincre. Il lui est arrivé souvent de dire à peu près ceci: "Quand je parle, tout le monde m'écoute et tout le monde trouve que j'ai raison. Mais quand arrive le temps des élections, ils votent pour les autres".

Bien sûr, les gens de Rouyn-Noranda n'avaient rien à craindre en votant pour Réal Caouette. Ils étaient assurés qu'ils ne pourraient jamais avoir un meilleur député pour les représenter à Ottawa. Mais c'était rarement le cas ailleurs. S'il y avait eu 200 Réal Caouette au Canada, le Crédit Social aurait eu d'excellentes chances de prendre le pouvoir une fois ou l'autre. Mais voilà: il n'y en avait qu'un et il n'y en aura pas d'autres. M. Caouette s'est fait beaucoup d'amis et beaucoup de sympathisants, mais il n'a pas su se former une équipe forte.

A l'instar de Louis XIV, il pourrait dire: "Le Crédit social, c'est moi". Mais en abandonnant le leadership de son parti, il en signe l'arrêt de mort. Réal Caouette parti, le Crédit social ne tardera pas à s'éteindre et ce, dès les prochaines élections fédérales.

Guy Lacombe

UN NOUVEAU MAIRE POUR EDMONTON

La mort subite du maire d'Edmonton, William Hawrelak, survenue vendredi dernier a jeté beaucoup de consternation dans la population et a causé un vide qu'il ne faudra pas tarder à remplir.

Malgré une carrière politique très controversée, M. Hawrelak comptait une multitude d'amis et avait su garder une cote de crédibilité fort élevée: la dernière élection municipale l'a prouvé de façon éclatante. Les citoyens d'Edmonton, de toute évidence, voulaient un maire qui fût énergique, entreprenant, dynamique. M. Hawrelak était tout cela. Il avait au surplus une expérience et un leadership qui donnaient confiance.

Tout en regrettant ce départ si subit, il convient cependant de ne pas retarder à redonner à la ville d'Edmonton un nouveau capitaine. Si ce n'était qu'une affaire de quelques mois, il conviendrait, bien sûr, d'asseoir sur le siège du premier magistrat municipal l'échevin le plus apte à remplir ce poste par interim.

Mais comme les prochaines élections municipales n'auront lieu que dans deux ans, on aurait tort de ne pas élire un nouveau maire le plus tôt possible: la ville d'Edmonton est un "gros bateau" et il est normal que ce soient les citoyens qui décident qui va le conduire, d'autant plus qu'il y a présentement de gros projets en cours, dont la préparation des Jeux du Commonwealth n'est pas le moindre.

Il faut donc souhaiter que les échevins fassent dès maintenant les préparatifs nécessaires pour assurer cette élection partielle qui pourrait avoir lieu dès le mois prochain.

Guy Lacombe

LE FRANCO ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Suncolor Press

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4
Tel.: 422-0388

Dates à retenir

OCTOBRE - NOVEMBRE 1975

26 Gallery Cinema "THE WILD CHILD" Un film de François Truffaut (famille) 2h. p.m.	27	28	29	30 Gallery Cinema 'RETURN FROM AFRICA' (film suisse, 1973) 7h.30 p.m.	31 Cours de formation pour les animateurs scouts Maison St-Joseph 8h. p.m. 31 octobre - 2 novembre	1 NOVEMBRE Dévoilement de L'ALBUM-SOUVENIR de la F.F.C.F. Musée provincial 8h.00 Laissez-passer: 422-2736
2 Chorale Pitch & Spice de St-Albert à l'école secondaire Bonnyville 8h. p.m.	3 Société Mater Christie messe et assemblée à la maison de formation d'Edmonton : 11208-102 rue 8h00p.m.	4 4,6 et 8 novembre "LA TRAVIATA" à l'auditorium du Jubilé de Calgary Info: 262-6248	5 Ecole Notre-Dame de Lourdes Election du Comité consultatif et concert de la chorale de l'école 20h. 489-7638	6	7	8
9	10	11 FÊTE DU SOUVENIR	12 Le Ciné-Club de Calgary présente "La mariée était en noir" Univ. de Calgary 262-5366	13	14 SOIREE de la paroisse Ste-Anne avec Louis Biamonte Glenwood Community Hall 9h. à 1h.	15
16 L'A.C.F.A. présente TEX LECOR à 20h00 au Chateau Lacombe	17	18 Théâtre Citadel d'Edmonton à l'école secondaire Bonnyville 8h.p.m.	19	20 Salon d'histoire Conférence par le Père Emeric Drouin sur le Père Lacombe 8h. p.m.	21 Le T.F.E. présente LA MOUETTE au C.U.S.J. à 8h.30 Danse de la Ste-Catherine 9040 - 84e avenue Tel.: 466-3582 - 8h. p.m.	22 Le T.F.E. présente LA MOUETTE au C.U.S.J. à 8h.30 Danse de la Ste-Catherine Ecole élem. de Bonnyville avec Ghislain Bergeron 9h. p.m.
23 Le T.F.E. présente LA MOUETTE au C.U.S.J. à 8h. 30 P.M.	24	25	26 26 nov. Ciné-Participation présente Balablock et Ratopolis 10031 - 103e ave	27	28 Roger Whittaker à l'auditorium du Jubilée Edmonton	29 28 au 30 nov. le T.F.E. présente LA MOUETTE C.U.S.J.



RÉPONSE DU DIRECTEUR DU POSTE CHFA, M.GUY PARISEAU, À L'ÉDITORIAL DE LA SEMAINE DERNIÈRE

N.D.L.R. Nous reproduisons ci-après la réponse qu'a faite le Directeur de CHFA à notre éditorial de la semaine dernière, dans le cadre de l'émission "Bonjour", lundi dernier le 10 novembre.

Lorsqu'on répond à une chronique ou à un éditorial du genre de ceux publiés dans le FRANCO-ALBERTAIN de mercredi dernier, on est sur la défensive.

D'une part, on peut tout encaisser sans mot dire... au risque de paraître peu intéressé...

D'autre part, on peut réagir - ce que j'ai choisi de faire - et passer pour trop susceptible.

J'espère par conséquent que ma mise au point aura la faveur de votre compréhension et suscitera à son tour vos commentaires dans un esprit ouvert et bien disposé.

Je remercie LE FRANCO du travail qu'il s'est donné pour effectuer un tel sondage sur les média et je ne mets aucunement en doute l'intégrité de son directeur et des collaborateurs qui y ont travaillé... ni d'ailleurs les résultats. Certaines interprétations cependant me laissent perplexe et un peu déçu... et c'est sur ces dernières - sur l'éditorial de Monsieur Lacombe - que je veux surtout m'arrêter.

Au sujet du sondage, deux commentaires:

D'abord, si l'on considère le nombre de personnes qui ont été contactées, dans l'ensemble des régions desservies par CHFA, on devrait peut-être parler plutôt d'"échantillonnage". Puisqu'il s'agit, comme le précise M. Lacombe, de personnes intéressées... toutes abonnées au FRANCO, nous pourrions opposer à ses chiffres ceux des appels téléphoniques que nous recevons chaque jour... sans parler des appels qui pleuvent les rares fois où nous avons donné des prix. Il y a, évidemment, beaucoup d'auditeurs qui ne se déclarent jamais que pour en tirer un cadeau... ce dont on ne peut les blâmer - c'est la coutume chez beaucoup de postes.

Quant aux résultats, ils ne méritent peut-être pas tout à fait l'épithète qui leur est accolé. Un poste qui récolte 16.75 pour cent de l'écoute exclusive... et 58.25 pour cent d'écoute fractionnée a donc, à quelques moments donnés, 70 pour 100 de l'auditoire. Or ce sont ces "moments donnés" qu'il est impossible de définir d'après la seule enquête du FRANCO et celui qui nous intéresse - ou nous inquiète - le plus.

Il n'y a donc pas lieu d'être entièrement satisfaits de la situation: il n'y a pas lieu non plus de pousser à l'excès les appréhensions et le blâme, comme le fait l'éditorial de mercredi dernier, sur lequel on me permettra de m'arrêter plus longuement.

L'éditorial intitulé: "Un nouveau départ s'impose", laisse entendre que depuis l'achat de CHFA par Radio-Canada, tout effort a cessé, tout s'est gâté, tout est mauvais. Il semble souligner comme idéale la situation de 1949, année de la fondation du poste. Il admet pourtant que la situation a changé - dans son ensemble. La radio française serait-elle vraiment supérieure si on revenait aux conditions d'avant 1952? "On était loin de la journée de sept heures et demie", lit-on dans un autre contexte... C'est vrai; les journées de travail étaient de 10, 12 et 16 heures... sans vertu de temps supplémentaire ou de congés de compensation... et seuls les plus doués et les plus forts physiquement ont *survécu!*

D'autre part, les efforts et l'enthousiasme des premières années, il ne faut pas l'oublier, étaient normaux... je dirais presque "faciles", pour l'époque, puisque la concurrence, de l'aveu même de M. Lacombe, était beaucoup moins poussée.

Tout concept le moindrement valable était neuf, original, parce que le phénomène de la Radio l'était lui-même! La multiplication des postes, tous de langue anglaise; l'avènement de la télévision anglaise dans les années '60, de la télévision française en '70; la prolifération des postes à modulation de fréquence (FM)... tous ces développements ont en quelque sorte épuisé l'élément nouveauté. On redécouvra quelques-unes des anciennes formules... on trouve parfois du neuf... mais toute idée n'est pas bonne à mettre en ondes, et les meilleures la plupart du temps coûtent trop cher. C'est une réalité quotidienne dont on doit tenir compte, si l'on veut être objectif dans son jugement.

Autre changement dans la situation d'ensemble, dont ne tient pas compte l'éditorial du FRANCO: le 1er avril 1974, en achetant le poste CHFA, la Société Radio-Canada introduisait dans une institution ci-devant non syndiquée plusieurs conventions collectives qu'elle s'était engagée à respecter à l'étendue du pays.

Or, ces ententes avec divers syndicats régissent tous les domaines de la production: annonce, technique, nouvelles, recherche, réalisation, travail de bureau... Le dédoublement de personnel de CHFA, au départ, tient donc uniquement du respect de ces ententes ou conventions collectives... qui à leur tour s'engagent à respecter les capacités physiques et mentales des employés.

Est-ce là une condamnation des administrations précédentes et de leur personnel, qui avaient fait tellement, avec si peu de ressources? Doit-on jalouser aux anciens ce qu'on appelle à juste titre leur zèle, leur dévouement, disons le mot: leur héroïsme?

Au contraire, je m'en garde bien. Les anciens qui se trouvent toujours au poste sont une inspiration quotidienne pour les nouveaux, une source d'admiration pour ceux qui commencent à peine leur carrière en radio.

Mais, je le répète, l'enthousiasme et les efforts ne sont pas liés à une seule période révolue... celle des débuts du poste CHFA et celle de CHFA "avant Radio-Canada". La différence essentielle est qu'en 1975, les efforts, même volontairement consentis, se paient - veux, veux pas!

L'éditorial note ailleurs qu'il y a "désaffectation pour le français en Alberta" et, plus loin, qu'on "continue partout au pays à fonder de nouveaux postes." Ce sont là des situations qui ne facilitent pas notre travail, et je me demande, sans arrière pensée, d'une part si la désaffectation au français ne serait pas en partie la faute de CHFA: c'est un examen de conscience que nous faisons quotidiennement! Mais d'autre part, combien d'années le poste CHFA aurait pu survivre (pour ne pas dire: progresser) sans les sommes d'argent que lui versait la Société depuis 1952, pour diffuser les émissions du réseau, et sans l'énorme entreprise de reconstruction qu'elle a endossée l'an dernier, à l'acquisition de CHFA?

En 1949, il y avait en Alberta à peine 8 ou 10 postes de langue anglaise. En 1975, ce nombre est passé à une quarantaine de postes de base (tous de langue anglaise)... plus quelques douzaines d'antennes de retransmission qui balaient TOUS les coins de la province à une puissance de diffusion qui dépasse largement celle de CHFA. Je ne parle pas de la Télévision dont on connaît l'emprise, et que les moins hardis voyaient surgir dans les années '60 à '70 comme autant de monuments présageant la mort inévitable de la radio, aussi bien anglaise que française. Peut-on croire vraiment que, laissé à ses seuls moyens, CHFA aurait pu tenir le coup?

En achetant CHFA, la Société Radio-Canada a pris à sa charge non seulement un organe de diffusion de langue française dédié au maintien et à la propagation du français... mais une réalité physique peu encourageante: des bureaux vieux, trop petits et mal *meublés, un centre de production* désuet, un poste émetteur prêt à s'écrouler. En *mars dernier, Radio-*Canada obtenait du CRTC la permission de porter la puissance émettrice de CHFA de 5,000 à 10,000 watts, ce qu'elle envisage de pouvoir réaliser d'ici avril prochain. De plus, pour accomoder un personnel doublé, une production locale légèrement augmentée et pour permettre la reconstruction du poste émetteur sur un autre terrain, Radio-Canada dépensera cette année seulement des centaines de milliers de dollars,... aux prix de 1975, non à ceux de 1949. On ne parle pas d'améliorations réelles... mais du maintien des capactiés présentes, dans un domaine technique qui évolue si vite qu'il est désuet avant qu'on ait épelé le mot. Doit-on ajouter que les argents dépensés pour la seule amélioration technique du poste et pour assurer les services d'un personnel toujours au minimum... ne peuvent pas du même coup être affectés à la programmation locale. Pour pouvoir communiquer, il faut d'abord pouvoir être entendus - au sens le plus strict du mot. Enfin... "CHFA aurait cessé d'être un organe de communication". Si cela signifie que CHFA refuse d'écouter les gens, d'entendre leurs suggestions: je m'objecte! C'est faux ! ! S'il y a en Alberta UN poste qui accepte de dialoguer avec ses auditeurs, qui leur offre un service de toutes les heures à tous les niveaux, c'est bien CHFA.

Dois-je préciser que TOUTES les suggestions apportées sont étudiées attentivement, en vertu des ressources mêmes dont nous disposons, des disponibilités d'horaire, de temps, et de personnel. Dois-je ajouter enfin que toute suggestion même si elle est de "bonne volonté"--- n'est pas nécessairement bonne! Nous ne donnons pas beaucoup de prix... nous ne remontons pas notre cote d'écoute, pendant les sondages officiels, avec des hameçons chargés de cadeaux... mais nous répondons au téléphone, nous recevons librement les gens, et nous discutons facilement avec tous ceux qui se donnent la peine de nous contacter pour se renseigner, pour louanger, pour critiquer, et même pour chercher du travail. Cela ne constitue pas, il me semble, un manque de communication! Je ne parle pas davantage, pour l'instant, d'émissions... laissant à nos auditeurs le choix d'appeler tantôt pour en parler à leur aise.

En conclusion: Les critiques du FRANCO... qui passent sous le titre global d'un "sondage", me semblent, à bien les relire, un procès d'intention... envers Radio-Canada et dont le but précis m'échappe encore! Malheureusement, par ses déclarations fortuites, ses jugements a priori, l'éditorial de la semaine dernière réussit à faire croire que les employés et la direction de CHFA se sont détachés du public qu'ils sont appelés à servir, qu'ils se désintéressent de l'auditeur moyen, qu'ils ne font aucun effort et qu'ils manquent totalement d'imagination. J'espère avoir réussi à corriger l'impression laissée par LE FRANCO. Le fait demeure qu'il faut prendre les ressources disponibles et futures, plutôt que dans la seule glorification du passé, les solutions d'avenir.


Mme Marie Paule Boulet
Falher Tél.: 925-2163

Franco - Rivière-la-Paix

RENCONTRE AVEC M. JACQUES MOQUIN

A Le 20 octobre dernier, à peu près vingt-cinq personnes assistaient à une rencontre avec M. Jacques Moquin, conseiller pédagogique pour l'enseignement bilingue au ministère de l'Education de l'Alberta. Cette rencontre avait été organisée par la commission scolaire de Falher. M. Raymond Lamoureux surintendant des écoles séparées pour la région, y assistait.



Cette réunion avait pour but de nous faire connaître le travail de M. Moquin et aussi ce que nous pouvions en espérer. Il fut surtout question de la section 150 de la loi scolaire, qui autorise une commission scolaire à pourvoir l'enseignement du français dans les écoles; la planification des cours de français; les textes de références, etc.

Des félicitations furent adressées à M. Jacques Moquin, pour le magnifique travail qu'il a accompli depuis qu'il est au ministère.

L'INVASION BUREAUCRATIQUE LA LANGUE MATERNELLE, ET L'ÉCOLE À RIVIÈRE -LA-PAIX

En Alberta, le système d'éducation obéit au principe de la démocratie, croit-on. Quoi qu'il en soit, du moins à la Rivière-la-Paix, les décisions, quant au genre d'instruction auquel les jeunes Albertains de langue maternelle française auraient droit ne sont pas prises par les parents ou les commissaires d'écoles, ni même les principaux ou les surintendants. Ces derniers n'ont que des positions honorifiques et ne détiennent qu'un pouvoir fictif. Leur rôle masque le pouvoir autocratique des bureaucrates au Ministère de l'éducation et à l'Association des enseignants de l'Alberta, à Edmonton.

Ce sont plutôt ces bureaucrates qui prennent les décisions importantes; celles qui affectent le bien-être réel de la jeunesse canadienne-française à la Rivière-la-Paix. Voilà le fond de la vérité! A eux seuls reviennent les droits de la certification et de l'évaluation des qualifications des enseignants pour fins de salaire. En d'autres mots, ceux-ci s'arrogent le contrôle absolu des conditions de travail qu'un principal ou un surintendant peuvent offrir à une nouvelle recrue.

Les districts scolaires à la périphérie d'Edmonton ont donc du mal à s'attirer des enseignants, spécialement des enseignants expérimentés et spécialisés, formés dans les institutions francophones du pays. Leur promettent-ils certaines conditions de travail d'avance, il n'est rien pour garantir leur réalisation. Tout dépend, après leur engagement, des décisions bureaucratiques prises à Edmonton. Le pouvoir des parents, des commissions scolaires, des principaux et des surintendants est tronqué. La démocratie n'est qu'un mythe activé par les autorités centrales pour violer, sans contestation populaire, la périphérie de son droit naturel à l'auto-détermination, en l'occurence les Canadiens-français à la Rivière-la-Paix.

Combien d'enseignants se sont vus réduits dans des conditions inhumaines, une fois engagés et arrivés à Rivière-la-Paix? Combien ont dû tout simplement plier bagage, se voyant refuser la certification ou ne pouvant subir la dégradation de titres provenant d'universités francophones? Sûrement les qualifications de certains d'entre eux correspondaient aux besoins réels d'élèves dont la langue maternelle est le français. Du moins, l'honneur me fut donné d'en conduire certains à la gare d'autobus. Ils partaient déçus et déprimés, vers l'Est, éprouvant le sentiment d'avoir été trichés.

Comme l'expérience de certains éducateurs avertis semble le confirmer, la jeunesse canadienne-française, du moins à la Rivière-la-Paix souffre d'un complexe socio-psychologique particulier. Ses traits caractéristiques sont les sentiments d'impotence et d'impuissance sociale, les tendances à l'autodestruction et à l'évasion du réel, et les images négatives du soi, de sa culture et de sa langue maternelle. Les résultats, sans aucun doute, d'une jeunesse qui a dû grandir dans une société en contradiction et tronquée par les élites dominantes; c'est-à-dire plongée au sein d'une collectivité que les élites dominantes "minorisent" perpétuellement.

Sûrement, les écoles albertaines à la Rivière-la-Paix ne correspondent point aux besoins d'une jeunesse que l'on oblige à vivre le drame du bilinguisme. Un système d'éducation bureaucratique et d'inspiration américaine peut-il répondre adéquatement aux besoins véritables d'une jeunesse dont la langue maternelle est le français Non! Il ne peut que perpétuer, voire même aggraver les troubles socio-psychologiques de la jeunesse canadienne-française à la Rivière-la-Paix car ne la truste-t-il point sans cesse de véritables modèles de socialisation, c'est-à-dire de véritables enseignants français ou canadiens-français?

Pourtant, leur présence à l'école empêcherait que cette jeunesse ne sombre dans le complexe minoritaire, ou du moins lui permettrait de le surmonter. Il en irait de sa santé psychologique et de sa maturation normale. Son équilibre psychique et émotionnel dépendrait des bons modèles de socialisation français ou canadiens-français qu'elle peut admirer.

Le présent système d'éducation peut-il prétendre éduquer la jeunesse canadienne-française à la Rivière-la-Paix quand on ne lui procure à l'école que de pauvres modèles de socialisation tronqués par la société albertaine? Evidemment pas. En fait, ce système viole plutôt sans cesse la réalité la plus intime, la plus significative que cette jeunesse a vécue, sa première relation sociale: à savoir, il viole les premières paroles françaises que les jeunes ont entendues des lèvres de leur mère, de leur père, et de leur entourage familial immédiat. L'école dominée par des enseignants formés dans les institutions américaines de l'Alberta ne peut que lui apprendre à ne point s'aimer, à s'auto-détruire. En d'autres mots, l'école présente se conjugue avec l'ordre dominant pour démoraliser la jeunesse canadienne-française à la Rivière-la-Paix. Elle en fera des adultes à tout le moins impuissants et impotents.

C'est sûrement un peu honteux pour des dirigeants en éducation, les bureaucrates à Edmonton, d'abuser ainsi de la minorité canadienne-française de l'Alberta. Ils peuvent bien se servir du mythe de la démocratie pour justifier leur inaction ou blâmer les victimes pour leur mal. Ces gens ne sauraient point vivre sans se créer un monde de fausses sécurités. Cela leur donne bonne conscience devant le désordre qu'ils mettent au monde.

Léo Poncelet
Falher

BINGOS...BINGOS...BINGOS...BING

Voici la liste des gagnants du bingo joué au Club Alouette le 16 octobre dernier. Ceci est le deuxième bingo de la saison. Il y en aura à tous les mois pendant l'hiver.

Falher

1. Jos Langlois 2. Lise Dentinger 3. Mme Tremblay - Berthe Brooks 4. Carmeline Bourgois 5. Roxanne Laflamme 6. Adeline Thibeault 7. Marianne Johnson - Roxanne Laflamme 8. Jos Langlois - Mme Rose Monette 9. Carmeline Bourgois 10. Juliette Courchesne 11. Jean-Marie Johnson - Lise Dentinger 12. (Bingo gogo) Mme Houde; $3.00 - Mme Monette; $4.00 - Juliette Cloutier; $5.00 Albert Tremblay; "Share the wealth", $14.00 - Mme Noëlla Tremblay.

McLennan

Liste des gagnants du bingo joué au Foyer Notre Dame du Lac de McLennan, le 14 octobre 1975: 1. M. Poirier 2. Mme Brulotte 3. M. Regnier 4. M. Roland Lefebre 5. Mlle Langlois 6. Mme Beaupré 7. Mme Jean 8. Mme St-Jean 9. Mlle Laughten - Mme Langelier 10. Mme Laflamme 11. M. Langlois - Mme Therriault - Mme Beauchamp.

RALLYE 1975 DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES FRANÇAISES

Hôtel Mayfair, le 25 octobre, 9 heures, les dames de la F.F.C.F. d'Edmonton accueillent les 81 participantes venues de tous les points de la province.

Mme Thérèse Tannas, présidente régionale, souhaite la bienvenue à Mme Irène Chabot, présidente de l'Ouest, à l'Abbé Roger Ducharme et le Père André Mercure, aumôniers, à Mme Yvette Rousseau, vice-présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme au Canada, à Me Michelle Lefebvre-Tussman et à M. et le Dr Marielle Lapointe de Seréna.

' Le Père Mercure et quelques comédiens démontrent par une courte pièce en deux actes, la nécessité pour tous de faire un testament. C'est un des principaux sujets expliqués par Me Tussman. Les conséquences d'une succession sans testament peuvent être très fâcheuses: il est si facile de consulter un notaire ou encore de faire un testament dit olographe, c'est-à-dire qu'on le fait soi-même en ayant soin de le bien dater, de signer le document et le faire contresigner par deux témoins qui attestent simplement que vous avez fait votre testament. Il n'est pas nécessaire qu'ils en connaissent le contenu. Il y a trois façons de changer un testament: le déchirer, se marier, le révoquer.

Il est question de la loi de redressement familial, de droit de doute "dower rights" dans le cas d'un seul propriétaire, de la loi des successions "ab intestat", des locataires en commun, des comptes conjoints. Il est très important de s'assurer que la mention "joint account" est bien indiquée si l'on désire que le compte soit vraiment considéré conjoint pendant la vie et à la suite d'un décès.

Nous apprenons qu'il n'y a plus de loi sur les successsions, pas de "capital gains" entre mari et femme, pas de "capital gains" non plus dans le cas de la forme familiale. Me Tussman répond aux questions des dames.

Dans l'autre atelier, M. et Mme Lapointe commentent l'exposé de la méthode symto-thermique. L'intérêt se lit sur les visages. Les participantes apportent leur témoignage vécu, ce qui ajoute du poids à la preuve d'efficacité qu'elles veulent démontrer. Le merveilleux cycle féminin s'il est bien compris devient un outil précieux dans la planification familiale. Des études sérieuses sur les diverses méthodes de contrôle des naissances prouvent que cette méthode est classée parmi les plus efficaces. Ce qui importe, c'est de bien connaître son cycle. Pour aider les couples, il existe déjà une équipe de Seréna en Alberta.

Lors de la plénière, des résolutions ont été formulées, elles seront exécutées prochainement.

Mme Irène Chabot félicite la F.F.C.F. pour le projet de photobiographies. Elle expose les buts de son organisme, soit à l'épanouissement de la femme, son action dans le domaine social, culturel et celui de l'éducation. C'est le seul mouvement national français fédéré. Comme l'union fait la force, la F.F.C.F. peut faire des pressions auprès des différents paliers de gouvernement.

Pendant le banquet, le discours de Mme Yvette Rousseau était fort intéressant, il fera l'objet d'un autre reportage. Les principaux sujets étaient: les droits des femmes dans les domaines de contrats de mariage, les différences dans les possibilités d'emploi et dans les salaires, les injustices au sujet des femmes indiennes, le rôle méconnu de la femme au foyer, les garderies, etc.

M. l'Abbé Ducharme a fait réfléchir les dames sur l'attitude positive à adopter face aux besoins qui requièrent notre collaboration. Ouvrons l'oeil sur ce que d'autres femmes ont déjà accompli et à notre tour agissons. Vatican II valorise le rôle de la femme, il serait bon d'y puiser l'encouragement qui nous manque peut-être dans certaines circonstances.

Mme Tannas a remercié les invités et a félicité Mme Gabrielle Baillargeon pour le succès de son projet de photobiographies, puis Mme Tannas à son tour a été acclamée pour l'organisation du rallye.

Les dames se dispersèrent en emportant des souvenirs qui contribueront certainement à promouvoir l'action positive de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises en Alberta.

Reportage par Claudette Forcier, pour la F.F.C.F.



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux publics du Canada, 201 - 269 Rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 2h.00 p.m. (C.S.T.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: 201 - 269 Rue Main, WINNIPEG, Manitoba; et 902 Spadina Crescent, SASKATOON, Saskatchewan.

ENTREPRISE

"SASKATOON, SASKATCHEWAN - ADDITION TO NATIONAL RESEARCH COUNCIL BUILDING"

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau du ministère des Travaux publics: 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue S.E., Calgary, Alberta; salle 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 701 Financial Building, Regina, Saskatchewan; et peuvent aussi être consultés à l'Association de construction de Calgary (2540, 5e avenue N.O., Calgary, Alberta), d'Edmonton (10415 Princesse Elizabeth avenue, Edmonton, Alberta); à la Winnipeg Builders Exchange, 290 Rue Burnell, Winnipeg, Manitoba; l'Association de construction de la Saskatchewan, Regina, Saskatchewan et à l'Association de construction de Saskatoon, 532 - 2e avenue N., Saskatoon, Saskatchewan.

Date limite: le 27 novembre 1975
Dépôt: $250.00

Directeur du projet: S.E. Pupek

ENDROIT DU DÉPÔT:

Les sous-contracteurs mentionnés dans les documents de soumission soumettront leurs applications au Saskatoon Bid Depository, situé à l'Association de Construction de Saskatoon, 532 - 2e avenue N., Saskatoon, Saskatchewan. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale. Elles devront être fermés à 2h.00 p.m. (CST), le 25 novembre 1975. Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi au Receveur Général du Canada.

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.W. Widmeyer
Bureau des services Financiers et Administratifs
District du Manitoba



50 ans d'observation...

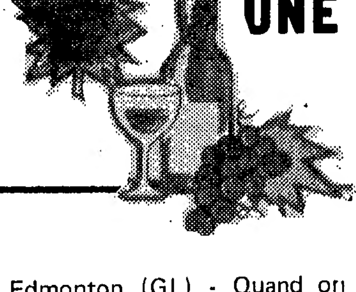
Le ministère fédéral de l'Environnement a tenu à témoigner sa reconnaissance à une pionnière de l'Alberta, Mme R.B. MacGillivray de Iron River. Pendant 50 ans, Mme MacGillivray et son mari maintenant décédé, se sont fait un devoir de noter toutes leurs observations de la température, et ce travail volontaire commencé en 1925 se continue grâce à leur fils et à deux de leurs petits-enfants. A cette occasion, le ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, a fait parvenir à Mme MacGillivray un télégramme exprimant sa gratitude et son admiration. De plus, M. G.H. Legg, directeur régional du service de l'environnement atmosphérique a remis à Mme MacGillivray un Atlas sur les nuages. A cette occasion, M. Legg a déclaré que notre connaissance des conditions climatiques acquise par des services volontaires a été utile non seulement aux agriculteurs et à la population locale, mais sert également à tracer un profil du climat du Canada. On aurait besoin de centaines d'observateurs qui accepteraient de faire ce travail volontaire. Les personnes intéressées peuvent entrer en communication avec lui à l'édifice Oliver, 10225 - 100 avenue, à Edmonton.

(suite de la page 1)

CBXFT est très préoccupé des enfants. Les programmes sont nombreux et les enfants les aiment. Dans certains foyers (à Edmonton), les enfants regardent la télévision française, mais non les parents. Dans une école (à Rivière-la-Paix), on regarde "Les Oraliens" et les "Recettes de Juliette", surtout pour le vocabulaire qu'offrent ces émissions.

■ CRITIQUES

Certaines critiques ont aussi été formulées à l'endroit de CBXFT dont les deux principales seraient que trop de programmes changent sans préavis ou encore que la programmation ne correspond pas à celle annoncée dans LE FRANCO; en deuxième lieu, on regrette que les parties de hockey ne soient plus télédiffusées le mercredi soir.



UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS QUI A BON GOUT

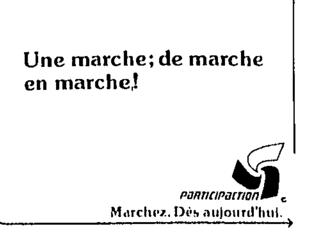
Edmonton (GL) - Quand on parle de vin, on a l'habitude de penser immédiatement à la France, à l'Espagne ou à l'Italie. Cela se comprend bien quand on considère que dans ce dernier pays, chaque Italien boit en moyenne 33 gallons de vin par année alors que le Français, plus sobre, n'en consomme que 32... L'Espagnol, selon des recherches qui ont été faites, consommerait lui, 18 gallons par année. Quant au Canadien, il est un modèle de tempérance (En ce qui concerne le vin, entendons-nous...): il ne boirait que de 0.5 à 1.1 gallon par année.

Une nouvelle tendance se dessine, cependant. Au cours des 10 dernières années, la vente du vin a considérablement augmenté: les ventes au détail, en effet, sont passées de $75 à $275 millions par année, ce qui correspond à une augmentation annuelle de 14 p. 100, comparativement à 7 p. 100 pour les boissons fortes et à 6 pour 100 pour la bière. A noter également que maintenant, 60 p. 100 des Canadiens achètent du vin de chez nous, alors que 40 p. 100 achètent des vins importés.

C'est dire que l'industrie canadienne du vin a connu, ces dernières années, un important accroissement de popularité. Il y a plusieurs raisons à cela: d'une façon générale, les Canadiens ont plus d'argent, leurs nombreux voyages les ont mis davantage en contact avec ces plaisirs de la table et il y a aussi les immigrants qui arrivent ici avec un goût bien ancré pour le vin. Il n'y a pas de doute aussi que les recherches faites ici même au Canada, et le développement de la technologie, permettent à l'industrie canadienne d'offrir un produit de qualité à un prix très compétitif.

Depuis 1964, une industrie de vin a été établie ici même en Alberta, à Calgary: il s'agit des vins *Andrés*, dont la devise est *"In vino veritas"* (la vérité est dans le vin)... Cette industrie canadienne a fait ses débuts en Colombie Britannique, en 1961, sous l'impulsion de M. Andrew Peller. Par la suite, elle s'est étendue en Alberta, en Nouvelle-Ecosse, en Ontario et au Québec. Plusieurs de ses vins sont maintenant bien connus, en particulier le *"Baby Duck"*. Mais le choix s'étend du champagne jusqu'aux portos, en passant par les vins pétillants, le sauterne, les vins rouges, les vins blancs et les "sherries".

A Edmonton, M. Frank Doktycz se fera un plaisir de vous aider à organiser votre prochaine réception ou votre prochain "Vin et fromage". A Calgary on peut communiquer avec Bill Whimley-



****
Cabane à sucre
15 mai
****

Club social d'adultes catholiques

Une danse pour veufs et célibataires agés de 25 ans ou plus aura lieu le 15 novembre de 9h.00 à 12h.00 p.m., à la salle de la Cathédrale St-Joseph, au son de l'orchestre "Gateway 4". Les non-membres intéressés peuvent signaler le numéro 479-2448 ou 476-8116 pour tous renseignements désirés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ottawa, le 31 octobre 1975

Faisant suite à l'audience publique du 10 juin 1975 au sujet de la divulgation des états financiers relatifs aux entreprises de télévision par câble le Conseil a publié, le 28 octobre 1975, un avis public élaborant la nouvelle procédure qu'il entend suivre en étudiant des demandes d'augmentation de tarif.

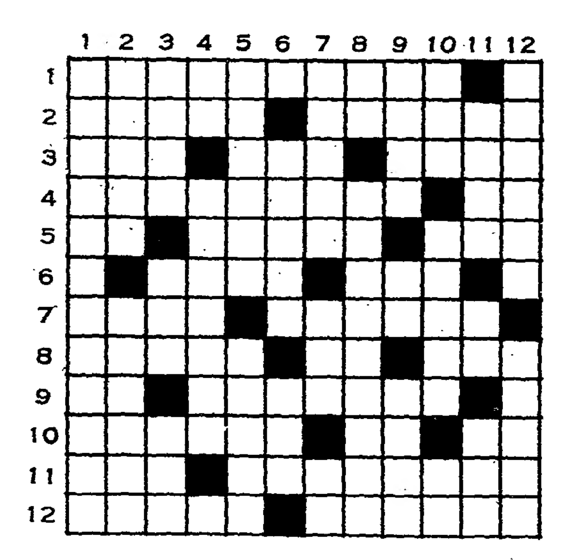
Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'avis ci-haut mentionné aux endroits suivants: les informathèques régionales de Information Canada, le bureau du CRTC à Ottawa, les bureaux régionaux du CRTC à Montréal et à Victoria et le bureau du Secrétariat d'Etat à Toronto.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Danse italienne.

2—Femme d'un monarque — Chagrins.

3—Mesure agraire — Dans ce pays — Caches.

4—Décriées — D'un verbe gai.

5—Patrie d'Abraham — Ville d'Allemagne occidentale — Possessif.

6—Soûl — Ecrivain américain, né à Boston.

7—Souillé — Père d'Ulysse.

8—Copie — Iridium — Ruisselets.

9—Béryllium — Exposition de marchandises.

10—Pupitre élevé dans le choeur d'une église — Drame japonais — Florin.

11—Commence en juin — Sortie saine et sauve d'un danger.

12—On y met des végétaux à l'abri du froid — Faire communiquer.

VERTICALEMENT

1—Qui peuvent être traduits.

2—Ventiler — Soulève.

3—Peu de chose — Coule en Asie centrale — Pour la troisième fois.

4—Prép. — Convier.

5—Verbe dont on se sert surtout en hiver — Etendu.

6—Sanguinaire — Baudet.

7—Guettes — Dans l'ailloli — Strontium.

8—Largeur d'une étoffe — Une des vertus théologales.

9—Meubles de dortoir — L'orfèvre s'en sert — Gardien de but.

10—Ecole nationale d'administration — Vaut cent centimètres — Lettre grecque.

11—Irlande — Les Eudois y vivent — Etre imaginaire.

12—Patrie de sainte Claire — Faire payer trop cher.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE:

HORIZONTALEMENT: 1. RECEPTIONNER; 2. APORIE - VAIR; 3. PEC - CROISEES; 4. EROTOMANIE - O; 5. TONALES - T - RI; 6. ANS - E - ISOLER; 7. SN - TRIEUR - NE; 8. SEMI - UNITIVE; 9. ER - AULNE - LES; 10. RO - RUEE - BER; 11. ANSE - S - PROSE; 12. STASE - FAUNES.

VERTICALEMENT: 1. RAPETASSERAS; 2. EPERONNERONT; 3. COCONS - M - SA; 4. ER - TA - TIARES; 5. PICOLER - UU - E; 6. TERME - IULES; 7. I - OASIENNE - F; 8. OVIN - SUIE - PA; 9. NASITORT - BRU; 10. NIEE - L - ILÉON; 11. ERE - RENVERSE; 12. R - SOIREES - ES.

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du 15
au 21 novembre 1975

Volume 9
numéro 47

**Une nouvelle émission jeunesse:
La Boîte à lettres**
(article en page 9)

Lancement du concours
des Coqueluches
pour les orphelins

La 100e de
La P'tite Semaine

En prévision du Gala des orphelins: grand concours le Jardin des jardins

Cette année encore, la Société Radio-Canada présente, en collaboration avec l'Association des pompiers de Montréal et le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, **le Gala des orphelins,** 13e du nom.

Pour faire le plus d'enfants heureux possible ce jour-là et après, les deux animateurs des **Coqueluches,** Guy Boucher et Gaston L'Heureux, demandent au public de participer en grand nombre au concours *le Jardin des jardins.*

Lancé à l'émission **les Coqueluches** le lundi 27 octobre, le concours se termine le dimanche 7 décembre à minuit. Vous avez donc tout le temps voulu pour y prendre part. Que faut-il faire, cette année, pour faire plaisir aux enfants? Faire travailler votre imagination et vos doigts pour créer des *chapeaux-fleurs-fruits ou légumes.*

Voici les règlements du concours tels que nous les livre Marie Perrault, chef-recherchiste de la série **les Coqueluches:**

1 — Imaginer et fabriquer un chapeau-fruit-fleur ou légume pour un orphelin ou un enfant déshérité.

2 — Le chapeau peut être fait dans le matériau de votre choix: papier, tissu, papier mâché, tricot, etc. mais *attention:* évitez d'utiliser toute matière comestible ou dangereuse susceptible de blesser l'enfant, v.g., épingles, métal, vitre, etc.

3 — La hauteur du chapeau ne doit pas excéder 15 pouces.

4 — Tous les concurrents sont priés d'aller porter leurs chefs-d'oeuvre à la Caisse populaire Desjardins la plus près de chez eux... avec la mention:

Concours le Jardin des jardins
Emission les Coqueluches
Radio-Canada

Bien entendu, vous incluez au colis vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Le jury du concours *le Jardin des jardins* sera composé des cinq réalisateurs de la série **les Coqueluches:** Jean-Paul Leclerc, Jean Bissonnette, Marcel Brisson, Jean-Jacques Sheitoyan et Gaston Laporte.

Cinq gagnants recevront chacun cent dollars et seront invités à participer à l'émission **les Coqueluches** à la fin du concours.

Durant toute la durée du concours, Guy Boucher et Gaston L'Heureux annonceront aux téléspectateurs les résultats à mesure que les colis entreront aux différentes Caisses Pop de la ville et de la province. **Les Coqueluches** inviteront également en studio des enfants infirmes ou orphelins qui seront au **Gala** le 14 décembre ainsi que les organisateurs du **Gala** dont plusieurs pompiers responsables de cet événement depuis 13 ans déjà.

L'objectif à atteindre cette année: 10,000 chapeaux destinés à autant d'enfants qui ne sont pas gâtés par la vie. Il faut se souvenir que cette émission spéciale a un but humanitaire. Le succès du **Gala** ne repose pas uniquement sur les organisateurs et les équipes de la télévision. C'est la participation massive du grand public qui assure aux enfants la journée la plus belle de l'année. Comme l'affirme Marie Perrault: «Si nous demandons aux gens de participer en grand nombre au concours *le Jardin des jardins,* ce n'est pas seulement pour permettre à cinq personnes imaginatives de gagner chacune cent dollars mais c'est surtout pour que plus de 7000 enfants peu favorisés puissent porter un chapeau dont ils seront fiers le jour de leur **Gala,** le dimanche 14 décembre à 16 heures au tout nouveau complexe Desjardins où **les Coqueluches** éliront domicile à compter de janvier.

Tous les envois seront dépouillés, examinés, réparés au besoin par les responsables du concours et remis aux enfants de diverses institutions le jour du **Gala** ou après, par les membres de l'Association des pompiers de Montréal.

Pendant toute la durée du concours, tout envoi demeure la propriété de Radio-Canada qui peut en disposer comme elle l'entend.

Pensez-y. Grâce à vous, un petit garçon ou une petite fille pourra se coiffer d'un chapeau comme personne n'en aura jamais vu, le 14 décembre prochain, jour de «son» **Gala.** Faites donc travailler votre imagination et vos doigts.

F.C



nique de Pasquale, Ronald Prégeant et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. «L'Oeil».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Michel Rivard, Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. «Chapeau - chameau». «Futaie et les navets». «Un jour de pluie». «Brindille»: «Promenade en ville». «Le Gâteau de sable» (chanson). «Les Carottes». Réal.: Renault Gariépy.

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Médecine sportive préventive»: les accidents possibles des joueurs de football, de hockey: accidents en piscine, avec le Dr Hugues Lavallée.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Abel Banquet, nom prédestiné dans le domaine de la restauration, prépare des mignonnettes de veau à la cancannaise.

11h30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
Feuilleton de Marcel Camus. 12e: Dabert est acculé à la ruine à la suite de son action dans l'affaire Pouderou. Néanmoins, le jour «Wright-Dabert» est un succès éclatant et l'occasion de grandes réconciliations.

12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«Palais de chaume».

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Fête». Invités: Alain Dorval, Clémence Desrochers et Olivette Thibault. Réal.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Pauvreté et les femmes». Témoignages de femmes qui ont connu la pauvreté matérielle et qui, dans certains cas, la connaissent encore. Le rôle qu'assume la femme lorsque le père de famille perd son emploi: elle va quémander du secours auprès du Bien-Etre social; c'est elle qui s'humilie. Réal.: Pierre Duceppe.

14h30 CINÉMA ●
Adorables démons. Comédie réalisée par Maurice Cloche, avec Jean Poiret, Michel Serrault, Dora Doll et Yves Massard. Un pari de 100 millions entre un mari et sa femme: celui qui sera infidèle devra payer cette somme à son conjoint. La femme n'hésite pas à payer une jeune tentatrice pour obtenir la somme. Elle exige même le collier que son mari a donné à la fille qui a bien joué son rôle (Fr. 56).

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
«Le Coq-en-pâte».

17h00 VIVRE ET SURVIVRE
Le monde animal dans ses différents milieux. «L'Odyssée des oies blanches». Observation du comportement d'une famille d'oies des neiges ayant perdu leurs parents et «adoptés» par deux jeunes ornithologues australiens. Narrateur: Pierre Nadeau. Réal.: D. et J. Bartlett.

18h00 CE SOIR

19h00 DESTINATION: MONDE
Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: André Vigeant. Réal.: Lise Chayer. «L'Angleterre» **(dernière de 4).**

19h30 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. «L'Assurance-automobile», recherche de Jean-Claude Labrecque. «Le Café», recherche de Christiane Tremblay. «L'Etiquettage bilingue», recherche de Ghislaine Marsot. Réal.: Suzanne Mercure.

20h00 JAMAIS L'ON A VU, VU, VU...
L'oeil humain est un instrument fantastique qui fournit 80% de la connaissance que nous avons du monde qui nous entoure. Pourtant, il a ses limites: l'univers microscopique. Une équipe spécialisée de cinéastes d'Oxford nous fait découvrir ce monde invisible. Dans une goutte d'eau, certaines de ces créatures sont plus monstrueuses que des dragons, d'autres plus touchantes que des tableaux d'impressionnistes. Narrateur: Pierre Nadeau. Réal.: Collin Willock et Audrey Buxton.

21h00 CINEMA

23h30 TÉLÉJOURNAL

23h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA CANADIEN
Les Mâles. Comédie réalisée par Gilles Carle, avec Donald Pilon, René Blouin, Andrée Pelletier et Katherine Mousseau. Un étudiant et un bûcheron ont fui la société et vivent dans les bois. Ils décident un jour d'aller au village le plus proche enlever une femme. Leur équipée les mène en prison mais ils arrivent à s'en évader. De retour à leur cabane, ils la trouvent occupée par une jeune fille. La présence de celle-ci finit par provoquer une rivalité entre les deux hommes (71).

JEUDI
le 20 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
«Le Bricolage».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Toto tourne autour».

9h45 EN MOUVEMENT
«Fessier». Doit-on cesser l'exercice aux premiers signes de fatigue? Participation de Mado.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Début.
Emission-abécédaire placée sous le signe du son et de l'image, à l'aide de jeux, chansons, mime, bricolage, contes et graphiques. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Daniel Cadet, Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Francine Ruel et Jacqueline Barrette. «Le Cowboy». «Gaston et Léon» (marionnettes). «Les Pieds» (chanson). Boulier: «Combien sommes-nous de moumoutes?» «Dessin-minute». «Le Rire». Réal.: Renault Gariépy.

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. «Bricolage», avec Jacline Gratton. «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquette.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare pour Shirley Théroux un potage moules-oseilles et une assiette froide de moules.

11h30 QUENTIN DURWARD
Feuilleton réalisé par Gilles Grangier. Avec Amadeus August, Marie-France Boyer, Noël Roquevert, Georges Marchal et Michel Vitold. **12e:** Prisonnier de Charles le Téméraire, Louis XI doit faire face à ses accusateurs. Quentin convainc Isabelle de témoigner.

12h00 SKIPPY, LE KANGOUROU
«Les Requins».

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Information». Invités: Claude Valade, Anne Renée et Robert Demontigny. Réal.: Laurent Larouche.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINÉMA
Un voleur magnifique (Rocambole). Comédie réalisée par Bernard Borderie, avec Channing Pollock, Hedy Vessel et Alberto Lupo. Rocambole se cache sous l'identité d'un comte et pénètre ainsi dans les milieux d'ambassade. Il y effectue des cambriolages sensationnels. Amoureux d'une ballerine, Rocambole entreprend de ruiner le protecteur de la belle, un baron allemand (Fr.-it. 62).

16h00 BOBINO

16h30 LA RIBOULDINGUE
«L'Arbre à patates».

17h00 LASSIE
«Sans père ni mère» (2e). Joey Greer s'enfuit en forêt. Lucy, Lassie, les Holden et la patrouille aérienne civile finissent par le retrouver et le convainquent de leur amitié.

17h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Chimpanzés» (2e).

18h00 CE SOIR

19h00 ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heather Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane. «Bruno». La famille Robinson se trouve en présence d'une nouvelle menace quand le chien du bord se comporte plutôt comme un ennemi que comme un ami.

19h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE



Animateur: **Serge Laprade,** avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h00 LES GRANDS FILMS
Tora! Tora! Tora! Reconstitution historique réalisée par Richard Fleischer, Toshio Masuda et Kinji Fukasaku, avec George Macready, So Yamamura, Martin Balsam, Takashiro Shimura et Jason Robards. En 1941, le gouvernement japonais décide l'attaque de la base américaine de Pearl Harbor où sont ancrés de nombreux vaisseaux de guerre. L'assaut est donné par air le 7 décembre, avant qu'une déclaration de guerre officielle ait été communiquée au gouvernement américain (Am.-jap. 70).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA
Duffy, le renard de Tanger. Drame policier réalisé par Robert Parrish, avec James Coburn, Susannah York, James Fox et James Mason. Les deux fils d'un financier décident de profiter d'un transfert d'argent opéré par leur père de Tanger à Marseille pour s'approprier la somme. Ils s'assurent la complicité d'un aventurier américain, Duffy, qui met au point un plan compliqué (Brit. 68).

VENDREDI
21 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
«A la recherche de la goutte d'eau».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Moi, mes souliers».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». L'homme est-il fait pour la prospérité? Participation de Lorraine et Robert Gagné, de Sorel.

10h00 CLAK
«Les Touffus», «La Tomate», «Le Piment», «La Carotte» et «Coco-Soleil». Avec Louise Portal, André Cartier, Jocelyne Goyette, Michelle Deslauriers, Jacqueline Barrette et Robert Toupin. Textes: Pierrette Beaudoin, Vanessa Solioz, Madeleine Bennett et Jacqueline Barrette. Réal.: Guy Comeau. «Haut-bas».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Dans les pots».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Les Services gouvernementaux fédéraux». Les cours par correspondance, les cours aux adultes, les bureaux régionaux de l'éducation, avec MM. Gilles Farmer, Normand Laquerre et Marcellin Boisvert.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare deux pains pour Françoise Faucher: l'un au gingembre et miel, l'autre aux canneberges et oranges.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Au pays des serpents à sonnette»: le New Hampshire, région où foisonnent aussi dindons sauvages, buses, etc.

12h00 MINI-FÉE
«Madame Mini-Mini».

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Showbizz». Invité: Jean-Claude Charbonneau. Réal.: Gaston Laporte.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jacques Segard.

14h30 CINÉMA ●
La Planque. Drame réalisé par Raoul André, avec Mouloudji, Francis Blanche, Louise Carletti et Jacques Dumesnil. Un résistant recherché par la Gestapo se réfugie chez un ami, médecin-chef d'une clinique de psychiatrie. Le médecin détruit les papiers d'identité et l'admet comme dément dans sa clinique. Résistant lui-même, le médecin est arrêté (Fr. 62).

16h00 BOBINO

16h30 BIDULE DE TARMACADAM ●
«Le Mariage de Bidule».

17h00 DAKTARI
«Judy, artiste-peintre».

18h00 CE SOIR

19h00 VISAGES

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
«Cette étrange douleur». Un homme est jaloux du politicien pour qui sa femme travaille. Son obsession le rend distrait et provoque un accident. D'autre part, sa femme est enceinte et ressent une inquiétante douleur.

20h30 HORS SERIE
La Cloche thibétaine. 5e de 8. «Le Toit du monde». L'expédition française poursuit sa progression vers l'Orient. Arrivés à Srinagar, tous les membres sont introduits dans le palais féerique du maharadjah du Cashmere. Le gouvernement britannique leur présente le colonel Vivian Gabriel, spécialiste des Hautes Indes qui doit les aider au franchissement de l'Himalaya qui, en cette saison, semble impossible.

21h30 SCIENCE-RÉALITÉ
Animateur: Joël Le Bigot. Recherches: Bernard Houde et Jean-Marc Fleury. Conseiller: Fernand Seguin. Documentaliste-recherchiste: Solange Gagnon. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.

22h00 DOSSIERS
«La Langue au Québec» (6e de 8): «La Langue de travail». Recherche: Fabienne Julien. Interviews et textes: Wilfrid Lemoine. Participants: Monique Héroux, de la Régie de la langue française; Blake Stewart, vice-président de la raffinerie l'Aigle d'or, de St-Romuald; Ghislain Dufour, vice-président exécutif du Conseil du patronat du Québec; Pierre Vennat, journaliste à La Presse; Normand Labrie, président du local 1163, syndicat TUA; Jean-Marc Henry, Jean Gaulin, Gilles Lafond et Raymond Brouillette, employés de l'Aigle d'or. Réal.: Claude Sylvestre.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
La Femme en bleu. Comédie dramatique écrite et réalisée par Michel Deville, avec Michel Piccoli, Léa Massari, Michel Aumont et Simone Simon. Un musicologue ne compte plus ses succès féminins. Un jour, après une longue **absence,** il **croise,** une inconnue vêtue de **bleu** dont l'image se met à l'obséder. Il cherche à la retrouver mais ses recherches sont vaines (Fr. 73).

23h30 CINEMA
Quelque chose d'autre. Etude psychologique réalisée par Vera Chytilova, avec Eva Bosakova, Vera Vzelacova et Josef Langmiler. L'aventure de deux femmes déçues de leur vie et de leurs ambitions. La première, trompée par son mari, s'ennuie au foyer. La seconde est une gymnaste de classe internationale dont tous les rêves sont centrés sur une médaille olympique (Tchèque).

LUNDI
le 17 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, deux minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Cueillette des fruits».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire II. Aventures d'une famille aux prises avec des génies espiègles, Grammos, Verbo et Centour ayant pour camarades Alpha, Omega, Hiatus, Galopet et Mémo. En vedette: Madeleine Sicotte, Camille Ducharme, Ghislain Tremblay, Roland Chenail, Julien Genay, Serge L'Italien, André Montmorency, Yves Massicotte et Jean-Maurice Gélinas. Réal.: Jacques Cholette, Normand Nicol et Pierre Bélisle. Producteur délégué: Guy Leduc. Production: Radio-Québec. «Centour-Passetour l'inventeur».
9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». L'exercice et le goût de boire. Participation de Monik.
10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «A quoi rêvent les oiseaux».
10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Chansons, danses, mimes et dessins. Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Monsieur le cerf».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Conseils pratiques répondant aux besoins de la vie quotidienne. Animatrice: Claudette Lambert. «L'Accessibilité à l'Aide juridique», avec Me Pierre Leblanc. Réal.: Marcel Lamy.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Michel Tremblay assiste Juliette pour cuisiner un chou farci de veau.
11h30 NOËLE AUX QUATRE VENTS ●
Feuilleton de Dominique Saint-Alban, avec Anne Jolivet, Rosy Varte et Pierre Mondy. 12e: Ugo le pianiste, virtuose que protège Yannis, est sujet à des fugues. Marie-Hélène fait tout pour l'en dissuader.
12h00 CHER ONCLE BILL
«Vacances en Espagne» (1re).
12h30 LES COQUELUCHES
Du C.I.R. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Roger Joubert. Thème: «Tendresse». Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13h30 TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Myra Cree.
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 CINÉMA ●
Le vent se lève. Drame réalisé par Yves Ciampi, avec Curd Jurgens, Mylène Demongeot, Alain Saury et Paul Mercey. Pour renflouer les finances de sa jeune amie, propriétaire d'une agence maritime, un ancien capitaine reprend la mer. Son intention est de saborder son navire afin d'en toucher la prime d'assurance. Mais après avoir repris contact avec le rude métier de marin, il se rend compte de la gravité du geste qu'il s'apprêtait à commettre (Fr.-it. 58).
16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.
16h30 FANFRELUCHE
Une jolie poupée, en feuilletant un livre d'images, entraîne les jeunes dans un univers d'enchantement. Textes et principale interprète: Kim Yaroshevskaya. Réal.: Micheline Letulippe. «Pinocchio chez Hansel et Gretel».
17h00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. «Collision inévitable». Pour sauver la vie d'Allen, le commandant Koenig retarde la mise à feu des explosifs. Ce retard salutaire pour Allen provoquera une réaction d'impact entre Alpha et une planète inconnue.
18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Normand Lester, Laurent Bégin, Gilles Liboiron, François Perrault, Jean-Pierre Perron, Michèle Viroly, Jeannine Morin, Georges Désilets, René Mailhot et Gilles-Philippe Delorme.
19h00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle Lajeunesse, Johanne Verne, Martin Lajeunesse et Jean Chicoine. Toute la famille est à la corvée de la vaisselle. La conversation est animée. Les enfants sont stupéfaits de constater que leurs réactions ne diffèrent pas tellement de celles de la génération précédente. Réal.: Aimé Forget.
19h30 JO
Magazine préolympique: Commentateurs: René Lecavalier et Richard Garneau. Textes et recherches: Yvon Dore et Louis Chantigny. Réal.: Louise B.-Tardif et Gaston Dagenais.
20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Janine Sutto, Lionel Villeneuve, Anne Létourneau, Louis Poirier, Louis de Santis, Marie-Louise Dion, Marc Legault, Edgar Fruitier, Ginette Morin et Marcelle Pallascio. Charley va au secours d'un blessé étendu sur la route, malgré les recommandations d'Hervé qui pressent un piège. Réal.: Guy Hoffmann.
20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Louise Dufresne, Jean-Pierre Bergeron, Johanne Garneau, Diane Dufort, Francine Gélinas, Robert Daviau, Normand Desloges et André Lacoste. Une petite fille s'amène au Centre pour obtenir de la documentation sur la contraception. Réal.: Jean Picard et Jean-Yves Laforce.
21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Columbo: «Plein cadre». Film policier réalisé par Hy Averback, mettant en vedette Peter Falk. En soignant tous ses alibis, un critique d'art assassine son oncle, riche collectionneur de tableaux. Columbo cherche le défaut de la cuirasse de ce criminel fort rusé (USA).
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 UN GRAND DÉFI
Reconstitution historique de Pierre Berton. Luttes épiques et difficultés qui ont présidé à la construction du Pacifique Canadien vers l'Ouest. Avec William Hutt, John Colicos, Gillie Fenwick et Joseph Shaw. 6e: «Une barrière de montagnes». Entre les équipes des Prairies et celles de la Colombie s'élèvent les Rocheuses, qui semblent infranchissables. Le major Rogers est persuadé qu'il existe un col et entreprend une expédition avec son neveu et des Indiens.
24h00 SCHULMEISTER, L'ESPION DE L'EMPEREUR
12e de 13 épisodes: «Avant les 100 Jours». Schulmeister mène une enquête pour évaluer les éléments positifs, advenant un retour de l'Empereur. Il réussit à semer la police qui suit chacun de ses mouvements et à percer la duplicité des diplomates étrangers.

MARDI
le 18 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
«Au marché».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour déguisé».
9h45 EN MOUVEMENT
«Anti-douleur». La distribution de l'obésité. Participation de Mado.
10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Deux Chiboukis».
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Michel Rivard, Serge Thériault, Daniel Cadet, Jean-Pierre Plante et Danièle Simpson. «Boulier et Boulimie»: «Combien de cuisines?» «Les Livres d'images». «Babiole». «Pas bouger et voyager» (chanson). «Un chapeau dans un magasin de têtes». «Fred et Jos jouent un tour». Réal.: Renault Gariépy.
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Coiffure»: la mise en plis, avec Pierre Ladouceur.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Monique Chevrier, professeur à l'Institut national des viandes, montre comment une ou deux personnes peuvent manger de la dinde sans gaspillage.
11h30 MON COIN DE PAYS, C'EST...
«L'Ontario». Groupes de francophones du sud de l'Ontario, la «province économiquement la plus développée au Canada». Prod.: le Conseil des ministres de l'Education du Canada et la Société Radio-Canada.
12h00 MON AMI BEN
«Le Gardien de la nature» (1re).
12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Création». Réal.: Jean Bissonnette.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Table ronde animée par Raymonde Provencher, réunissant des femmes de l'Outaouais. La marche de protestation organisée en vue de contester l'inaction du gouvernement fédéral, touchant des points précis durant l'Année internationale de la femme. Monique Lessard nous offre un reportage de cette marche du 25 octobre dernier. Animatrice: Raymonde Provencher. Réal.: Franck Duval, à Ottawa.
14h30 CINÉMA
Violettes impériales. Opérette réalisée par Richard Pottier, avec Luis Mariano, Carmen Sevilla et Simone Valère. La jeune gitane, Violetta, marchande de violettes à Grenade, prédit à Eugénie de Montijo qu'elle sera reine. Venue à Paris avec sa mère, Eugénie épouse Napoléon III. Elle fait venir auprès d'elle la gitane, à la grande joie de son cousin Juan de Ayala (Fr. 52).
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
Voix de Nic et Pic: Jocelyne Goyette et Louise Matteau. Textes: Michel Cailloux. Marionnettes créées et manipulées par Pierre Régimbald et Nicole Lapointe. Réal.: Hélène Roberge «Au pays des Armaillis».
17h00 DANIEL BOONE
«L'Epidémie de variole».
18h00 CE SOIR
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Shokee la panthère».
20h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Denise Proulx, Jean Perreault, Daniel Tremblay, Christiane Delisle, Reine France, Gilbert Comtois et France Laberge. Ginette est à l'hôpital à la suite d'un accident sans gravité. Pour soutirer de l'argent à la compagnie d'assurance, Lucien veut faire passer sa femme pour plus malade qu'elle ne l'est en réalité. Réal.: Claude Désorcy.
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Jimmy Bond et Nicole Martin. Sous le thème «Le Rock'n Roll», ils interprètent «Laissez-nous notre rock'n roll», «Comme il fait beau aujourd'hui», «La Chanson de notre amour», «Tant pis», «Jimmy, Jimmy» et «On est fait pour vivre ensemble». Réal.: Aurèle Lacoste.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Yvon Leroux, Louise Deschâtelets, Roland Bédard, Reine France, Nicole Leblanc, Serge Turgeon, Manon Bernard, Pierre Desrochers, Colette Courtois et François Tassé. Le lendemain de l'incendie Colette a des douleurs au ventre. Elle n'est pourtant pas au terme de sa grossesse. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur: André Payette. Reporters: Claude-Jean Devirieux, Michel Pelland, Gil Courtemanche, Gérard Gravel et Gilles Gougeon. Réal.: Gérald Renaud, Rolland Guay, Jean Saint-Jacques, Renault Gariépy, Robert Dubuc, Georges Dufresne et Claude H. Roy. Réal.-coord.: François Brunet.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 RENCONTRES
Invité: Jacques Couture, jésuite. Engagé dans l'action sociale depuis plusieurs années, il s'explique pour la première fois sur cet engagement qui, pour lui, est un engagement évangélique. Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Mary Marquet, comédienne, évoque ses souvenirs (**1re de 6**). Réal.: Jean Faucher.
24h00 LA LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE
L'homme a transformé son environnement. Cette évolution provoque toutefois de nouveaux problèmes auxquels il faudra trouver des solutions.

MERCREDI
le 19 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
«La Salle de jeux».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«L'Aspirateur».
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». L'évolution et la condition physique. Participation de Monik.
10h00 YOU-HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Conception graphique: Irène Gauthier. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz, Marie-France Hébert, Domi-

Jeunesse

Techno-flash
début: le samedi 15, 15 h 00

Sur une musique d'André Gagnon

«Ballet technique», «digeste technologique» ou «variété technologique», plusieurs expressions sont utilisables dans la description de **Techno-flash**, cette émission utilisant le rythme, les formes et les couleurs pour présenter aux jeunes les différents aspects des techniques de fabrication.

Techno-flash s'éloigne du documentaire classique conçu d'une façon linéaire pour offrir des séquences impressionnistes où on insiste beaucoup sur la valeur expressive de l'image.

Les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada auront l'occasion de revoir plusieurs épisodes de cette série à compter du samedi 15 novembre à 15 heures.

Quelques émissions cerneront un seul sujet pendant trente minutes. Au cours de la saison, on verra des reportages consacrés au téléphone (le 13 décembre) et à l'aluminium (le 31 janvier).

D'autres émissions se présentent comme une vaste mosaïque dans laquelle on traite une foule de sujets de plusieurs façons différentes.

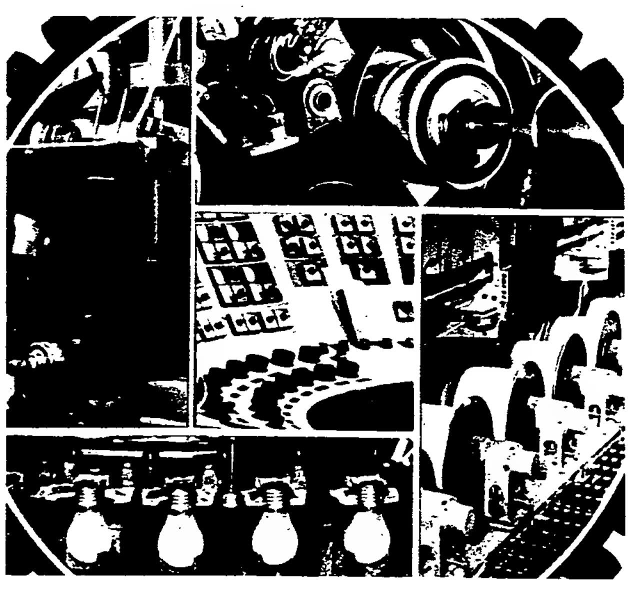
Ainsi, la première émission de la série sera consacrée au tissage et tressage avec fils de plastique, à la fabrication de turbines, de pilules, de fluorescents, de roues de wagons et d'essuie-tout. Les autres dossiers de la saison traiteront de sujets aussi variés que les poupées, les réfrigérateurs, les phares d'auto et le chocolat.

La musique pour chacun des épisodes a été composée par André Gagnon. Répondant à différents climats, ces thèmes musicaux ont inspiré toutes les phases du processus de réalisation, à tel point que **Techno-flash** a remporté le prix Wilderness en 1971, honneur mérité pour l'excellence de son montage.

Pierre Perreault anime cette émission que réalisent Thérèse Patry et Rolland Guay. François Valère a effectué la recherche et écrit les textes.

L'équipe de production comprend en outre Thérèse Sutherland et Nicole Brown, script-assistantes, ainsi que le monteur, le regretté Jacques Desfossés.

J.-L. P.



Les Beaux Dimanches

Monsieur B «Comme nous étions»
le 16, 19 h 30

En vedette: Jenny Rock, Claude Valade et Robert Demontigny

«Comme nous étions» au cours des années 1950-1960. Voilà l'époque que **Monsieur B** couvrira lors de son émission du 16 novembre à 19 h 30, aux **Beaux Dimanches.**

Comme d'habitude, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada assisteront à plusieurs reconstitutions, comme le film d'époque et le rétro journal, ou plus simplement les danses du temps, telles le «rock'n roll» et le «twist».

On rendra hommage à la musique de cette décennie, grâce à un pot-pourri préparé spécialement par les musiciens de **Monsieur B.**

Dans une mise en scène du plus pur style rétro, les invités de **Monsieur B** (qui, en l'occurence, aura délégué Roger Joubert pour le remplacer) Jenny Rock, Claude Valade et Robert Demontigny, présenteront leur tour de chant accompagnés des danseurs de **«Comme nous étions».**

Pour ceux qui auraient la nostalgie d'Elvis Presley, Jenny Rock présentera un pot-pourri de quelques-unes de ses chansons les plus populaires, en plus de *Let Me Go* et *Je suis une femme.*

Claude Valade interprétera *l'Hymne à l'amour, Mon manège à moi* et *Aide-moi à passer le temps.*

Enfin, Robert Demontigny rappellera aux téléspectatrices l'époque des chanteurs de charme avec *N'oublie jamais* et *Mack, the Knife.*

Comme si ce n'était pas assez, Normand Mathon, réalisateur de **Monsieur B «Comme nous étions»**, réserve une surprise à ses téléspectateurs, en la personne de Satani Démon, un jeune Européen dont les prouesses rappelleront le monde fantastique du cirque.

Le 16 décembre, **Monsieur B «Comme nous étions»** rajeunira de vingt-cinq ans ses téléspectateurs. Rendez-vous en 1950.

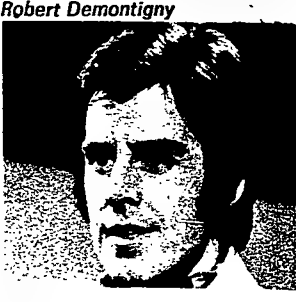
Jenny Rock



Claude Valade



Robert Demontigny



Les Beaux Dimanches

Québec, printemps 1918
le 16, 20 h 30

Le procès du siècle

Lorsqu'un défunt gouverneur général nous accusait d'être un peuple sans histoire, il avait une aussi courte vue du passé que de l'avenir. Depuis 1838, le peuple québécois a vécu trop de tragiques événements pour que le comte de Lambton, ci-devant John George Durham, ne se retourne dans sa tombe.

Le cher homme aurait sans doute souri dans sa barbe si le Dieu des Anglais lui avait permis de vivre jusqu'à la guerre de 14-18. Jusqu'au procès le plus célèbre de nos annales judiciaires, celui de **Québec, printemps 1918.**

C'est sous ce titre qu'une brillante équipe de comédiens, sous la direction de Jean-Paul Fugère, reconstitue le fameux procès pour les téléspectateurs de Radio-Canada aux **Beaux Dimanches,** le 16 novembre à 20 h 30.

La première Grande Guerre s'achevait, laissant derrière elle un sinistre cortège de morts et de ruines, en Europe. Ici, les gens étaient peu touchés par ce qui se passait «de l'autre bord». Pourtant, en 1918 comme en 1942 (l'histoire se répète), les Québécois se sont rebellés contre la conscription imposée par les dirigeants d'Ottawa. Mais le fédéral se souciait fort peu de l'opinion des Québécois, en dépit de l'opposition de l'ensemble des députés canadiens-français.

Automatiquement, les jeunes gens qui dérogaient à la loi de la conscription étaient soit emprisonnés, soit embrigadés de force dans l'armée canadienne.

Trouvant que les citoyens de la ville de Québec, notamment, montraient trop de mauvaise volonté à obéir, les autorités militaires avaient engagé des bandes de recruteurs appelés «spotters». Ces hommes se faisaient cordialement détester de tous les Québécois. Et pour cause! La plupart de ces «spotters» étaient des repris de justice, des fiers-à-bras qui se faisaient gloire de «ramasser» le plus de candidats possible à la boucherie. Les «spotters» allaient même jusqu'à déchirer les papiers des jeunes gens qui avaient obtenu leur licenciement de l'armée.

A la suite de l'arrestation arbitraire d'un jeune homme nommé Joseph Mercier, les Québécois se soulèvent. Affolé, le gouvernement fédéral dépêche des troupes à Québec, sous le prétexte qu'il y avait «insurrection appréhendée».

Comble de cynisme: les soldats envoyés à Québec sont anglophones pour la plupart et ils se conduisent envers les citoyens comme en pays conquis.

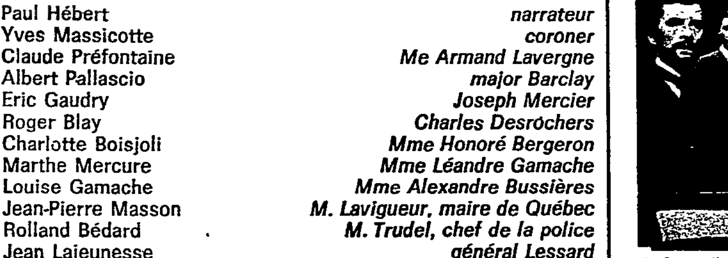
Au soir du 1er avril 1918, au carrefour Saint-Vallier, Saint-Joseph, Bagot et Laviolette, des milliers de Québécois se rassemblent pour protester contre la loi abhorrée et contre la présence des soldats anglais dans la ville. En réaction, un officier lit hâtivement le texte de la loi anti-émeute et donne l'ordre de faire feu sur cette foule sans armes, sans aucun moyen de défense. Seuls quelques hommes avaient des fusils; les autres ne pouvaient lancer que des bouts de bois ou des balles de neige durcie.

Résultat de la tuerie: quatre morts et plus de soixante blessés dans la foule; quelques soldats blessés dans les rangs de l'armée.

Au lendemain de la catastrophe, Me Armand Lavergne décide de prendre la défense des veuves, des fiancées et des mères touchées par cet acte de barbarie. Au-delà des drames individuels, Me Lavergne plaidait pour le drame du Québec tout entier. Il demandait justice non seulement pour quelques femmes éplorées mais pour tout son peuple.

Grâce à sa détermination, Armand Lavergne obtient du gouvernement l'autorisation de faire faire une enquête du coroner afin de trouver les responsables de la tuerie et dédommager les familles des victimes. Au tribunal, son éloquence est foudroyante; sa logique implacable confond les représentants de l'armée et du fédéral. C'est ce que les téléspectateurs verront aux **Beaux Dimanches,** le 16 novembre prochain.

Fernand Côté



Distribution	
Paul Hébert	*narrateur*
Yves Massicotte	*coroner*
Claude Préfontaine	*Me Armand Lavergne*
Albert Pallascio	*major Barclay*
Eric Gaudry	*Joseph Mercier*
Roger Blay	*Charles Desrochers*
Charlotte Boisjoli	*Mme Honoré Bergeron*
Marthe Mercure	*Mme Léandre Gamache*
Louise Gamache	*Mme Alexandre Bussières*
Jean-Pierre Masson	*M. Lavigueur, maire de Québec*
Rolland Bédard	*M. Trudel, chef de la police*
Jean Lajeunesse	*général Lessard*
Marc Walker	*William Rogers*
François Cartier	*R.P. Evain, o.m.i.*
Guy Provost	*Dr Albert Marois*
Ronald France	*capitaine St-Amand*
Louise Ladouceur	*Amélia Fortier*
Pierre Dufresne	*constable Caouette*
Roger Lebel	*sénateur Choquette*
Michel Forget	*Wilfrid Dion*
Equipe de production	
Jean-Paul Fugère	*réalisateur*
Geneviève Houle	*script-assistante*
Paul Hébert	*recherche et documentation*
Gilles Lachance	" "
Jean Provencher	" "
Raymond Barrette	*directeur technique*
Allyson Green	*décors*
Claudette Picard	*costumes*
Norma Ongaro	*maquillages*
Claude Lagacé	*prise de son*
Jean-Guy Corbeil	*éclairages*
Olivier Dufresne	*aiguilleur*
Robert Tremblay	*contrôle des images*
Claude Bérard	*caméraman*
Lucien Bélisle	"
Marcel Plante	"
Jean-Jacques Vallières	"
Jean-Paul Robinette	*assistant à la production*

Claude Préfontaine, Eric Gaudry et Aubert Pallascio



Aubert Pallascio, Michel Forget et Yves Massicotte



Aubert Pallascio et Rolland Bédard



En bref

● Prochainement aux **Grands Films,** le jeudi 27 novembre à 20 heures, une magnifique production qui continue de faire parler d'elle: **On achève bien les chevaux,** avec Jane Fonda et Michael Sarrazin. A ne pas manquer non plus, le mercredi 3 décembre à 19 heures: **Docteur Jivago,** un film dont la célébrité et le succès comptent parmi les grandes réussites de la dernière décennie.

● Cette année, les 22 et 23 novembre, la **Coupe Grey** se déroule à Calgary. Le samedi 22, de 14 heures à 16 heures, les téléspectateurs pourront assister au défilé traditionnel ainsi qu'au championnat du football junior du Canada. Le dimanche 23, les caméras de Radio-Canada envahiront le stade de Calgary pour transmettre l'événement le plus attendu des amateurs de football canadien: la Coupe Grey. A compter de 14 h 30, ce jour-là, on verra une émission intitulée **Vers la Coupe Grey** qui préparera les téléspectateurs au match lui-même, diffusé de 15 heures jusqu'à 18 heures.

SAMEDI
le 15 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

9h30 ROQUET, BELLES OREILLES

10h00 VERS L'AVENTURE
«Le Naufrage».

10h30 FIFI BRINDACIER
Avec Inger Nilsson, Maria Persson et Pär Sundberg. «Fifi fête Noël». Tante Persilla essaie de convaincre Fifi de venir passer les fêtes de Noël dans un home d'enfants, afin qu'elle ne soit pas seule. Les policiers que tante Persilla a appelés à son secours ne peuvent ramener Fifi...

11h00 ÉMILE
«Fruit défendu».

11h30 JOHN, L'INTRÉPIDE
Avec Jan Francis, Simon Turner et Glyn Houston. 11e: Les jeunes se sauvent. Ils ont éveillé les soupçons de Kessler. Le lendemain, c'est la fête, le tueur met en joue un personnage important.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Football». Le Championnat provincial du football Pee-Wee. Commentateur: Winston McQuade. Réal.: Jacques Viau.

13h00 SPORTHÈQUE
«Football américain». Faits saillants des parties qui ont été disputées au cours de la semaine précédente. Commentateur: Raymond Lebrun. Texte: Jean Séguin. Réal.: Julien Dion.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Séparation». A Montréal seulement, il y a 250 requêtes en divorce par semaine. Qui souffre le plus d'une séparation? La femme, l'homme ou les enfants? Confidences d'une divorcée, d'un divorcé, de quelques enfants de divorcés et d'une femme qui a vécu une séparation d'un an pour ensuite être reconquise par son mari. Recherche et entrevues: Minou Petrowski. Réal.: Yves Dumoulin.

15h00 TECHNO-FLASH
Début.
Digeste technologique conçu pour éveiller les enfants et les adultes à la technologie moderne. Lecteur: Pierre Perreault. Musique: André Gagnon. «Tissage et tressage, pretzel, turbine, médicaments en capsules, fluorescents, roues de wagons, roues de bicyclettes, papier essuie-tout». Texte et documentation: François Valère. Réal.: Rolland Guay et Thérèse Patry.

15h30 CINÉMA JEUNESSE
Ciril le débrouillard. Film d'aventures réalisé par Jose Gale, avec Boris Ivanovski, Jasna Krozak et Zlatko Krasnig. Un chasseur se plaît à poursuivre les animaux de la forêt, tous amis de Ciril. Ce chasseur au coeur dur continue ses ravages et un jour emprisonne les compagnons de Ciril. Ciril, débrouillard, trouve un moyen de ramener le monstre à la raison (Yougoslavie).
Cendrillon. ● Dessin animé réalisé par Lotte Reineger (Brit.).

17h00 BAGATELLE
«Barbapapa»: «Voyage». «Grangallo et Petitro»: «La Course aux récompenses» et «Gardien du Kor en Hor». «Le Petit Cabri»: «A la recherche de l'amitié». «Bugs Bunny»: «Ala Baba Bunny». «Les Aventures du chien Rex». «Pouf et Riqui»: «Un singulier combat singulier» et «Le Trésor de la lagune». «Histoires merveilleuses du professeur Kitzel»: «Rosetta Stone».

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Directement du Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago visitent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 DECLIC
«Les Sacs».

21h00 TELEJOURNAL

21h30 LISE LIB
Animatrice: Lise Payette. Recherches: Lise Payette, Louise Jasmin et Diane Richer. Chef d'orchestre: Cyrille Beaulieu. Réal.: Raymonde Boucher.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA



Les Damnés. Drame social réalisé par Luchino Visconti, avec Helmut Berger, Ingrid Thulin et Dirk Bogarde. A l'avènement d'Hitler en Allemagne, une famille est à la tête d'un important complexe industriel spécialisé dans les armements. Le baron, chef de la famille veut léguer la direction à son neveu, sympathisant nazi, mais il meurt avant d'exécuter sa décision (It. 69).

DIMANCHE
le 16 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«Le Cirque» (2e).

9h45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages animés en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Thème aujourd'hui: «La Marche sur les eaux».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la cathédrale de La Pocatière, célébration de la messe par Mgr Charles-Henri Lévesque. Commentateur: Jean-Claude Filteau. Réal.: Andrée Thériault, de Québec.

11h00 CONCERTO



Invité: **Otto Armin,** violoniste. Concerto no 4 en ré majeur, pour violon et orchestre, K. 218 (Mozart). Orch. de Radio-Canada, dir. Alexander Brott. Réal.: Pierre Morin.

11h30 CINÉ-MAGAZINE
Magazine animé par André Vigeant, sur l'industrie cinématographique. Chef recherchiste: André Lafrance. Documentation: Richard Gay et Ronald Plamondon. Le tournage de Claude Fournier qui réalise présentement à Montréal un film mettant en vedette Denise Filiatrault et Dominique Michel: «Je suis loin de toi mignonne». — Daniel Bertolino nous parle de son dernier film «Au coeur du monde primitif». Gilles Marsolais nous fait la critique de «La Tête de Normande St-Onge», film de Gilles Carle. Réal.: Armand Fortin.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: L'agriculteur de l'année au Québec, M. Gilles Bissonnette. Commentateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire. Chronique horticole: utilisation des terraniums, avec Antonin Lebeau et Pierre Perreault. Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. L'Assemblée générale de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles), avec Gustave Larocque. Un film sur les troupeaux de montagne, en Europe. Anim.: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

13h00 D'HIER A DEMAIN
«Et le silence se tut...» Documentaire réalisé par James Carney. Grande et petite histoire du corps canadien des signaleurs qui implantèrent le premier réseau des télécommunications au Canada.

14h00 FOOTBALL CANADIEN
D'Edmonton, la finale de l'Ouest. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. A la mi-temps: Winston McQuade. Réal.: Jacques Viau.

17h00 SECOND REGARD
Magazine d'information religieuse. Animatrice: Madeleine Poulin. Réal.: Alain Grothé.

17h30 TBA

18h00 JAZZ DE MONTREUX
Du Festival de 1972: le flûtiste Herbie Mann, accompagné par David Newman, flûte; Pat Rébillot, piano électrique; Andy Muson, contrebasse; Sonny Sharrock, guitare électrique, et Reggie Ferguson, batterie. Annonceur: André Hébert. Réal.: Raymonde Boucher.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.

19h00 LA PETITE PATRIE



Téléroman de Claude Jasmin. Avec **Vincent Bilodeau,** Jacques Galipeau, **Gisèle Schmidt,** Louise Rinfret, Christiane Pasquier, Louise Laparé, Michel Forget, Jacques Thisdale, Hubert Gagnon et Camille Ducharme. «Esprit, es-tu là?» C'est l'Halloween. Clément décide de faire du spiritisme. Pour jouer un tour à sa famille, il demande l'aide de Laurent, un ami, pour faire venir l'esprit. Réal.: Bruno Paradis.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. «Comme nous étions». Roger Joubert reçoit Jenny Rock, Claude Valade, Robert Demontigny, Florian Zabach et Mirko de York et Les Strings that Swing (marionnettes). J. Rock: pot-pourri des succès d'Elvis Presley, «Je suis une femme et version française de «Let Me Go». C. Valade: «Hymne à l'amour», «Mon manège à moi» (Piaf) et «Aide-moi à passer la nuit». R. Demontigny: «Mack the Knife» et «N'oublie jamais». F. Zabach, violoniste: «Smoke get in your eyes» et «Up canary». Direction musicale: Stéphane Venne. Chorégraphie: Michel Boudot. Réal.: Normand Mathon.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Québec, printemps 1918. Reconstitution du procès qui eut lieu à Québec, à la suite des protestations que la conscription souleva dans les milieux canadiens-français, vers la fin de la 1re Grande Guerre, et de l'intervention de l'armée. Distribution: Claude Préfontaine, Yves Massicotte, Eric Gaudry, Charlotte Boisjoli, Marthe Mercure, Louise Gamache, Aubert Pallascio, Rolland Bédard, Jean Lajeunesse, François Cartier, Guy Provost, Roger Blay, Mark Walker, Ronald France, Louise Ladouceur, Pierre Dufresne, Michel Forget et Roger Lebel. Narrateur: Paul Hébert. Recherche et documentation: Paul Hébert, Gilles Lachance et Jean Provencher. Réal.: Jean-Paul Fugère.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 LA QUESTION
Entrevue avec une personnalité de la scène politique. Animateurs (en alternance): Claude Beauchamp, Charles David et Florian Sauvageau: Réal.: Lise Distexhe.

Franco - Saint-Paul

Mme Thérèse Albert, St-Paul
Tél : 645-4528

NOUVELLES BRÈVES

Contrairement à ce qui était écrit dans LE FRANCO du 22 octobre dernier, l'inscription aux danses folkloriques qui ont lieu tous les lundis soir au Centre culturel n'est pas gratuite. Le coût est de $4.00 seulement pour chaque enfant. "C'est le fun" et ça ne coûte pas cher!

* * *

De la part de tous les amis de St-Paul, un bonjour et des voeux de prompt rétablissement à Mme Alvina Malo qui est hospitalisée à l'Hôpital de l'Université. à Edmonton.

* * *

Sincères condoléances à la famille Larochelle qui a été éprouvée dernièrement par le décès de M. Joseph Larochelle, père de Raymond, de St-Isidore, P.Q. M. et Mme Larochelle ont assisté aux funérailles qui ont eu lieu à St-Isidore le 27 octobre dernier.

* * *

Nous avons aussi le regret d'annoncer le décès de Mme Laura Lafrenière. Elle était âgée de 72 ans. Elle laisse dans le deuil trois garçons et trois filles, soit Mme Rose Tremblay et M. Germain Lafrenière de Saint-Paul, Mme Denise Robinson de Falher, Mme Yvette Lafortune, MM Henri et Léo Lafrenière, tous de Saint-Paul. Elle laisse également 30 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. C'est l'abbé Rosario Simard qui a présidé les funérailles.

* * *

M. et Mme Henri Bouchard sont présentement en visite dans la "Belle Province". Un voyage bien mérité, n'est-ce pas? Alice et Henri visitent leurs parents à Québec et dans les environs.

* * *

L'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul a déjà commencé à organiser son Bal du Jour de l'An. En même temps, on célébrera le 50e anniversaire de l'A.C.F.A. provinciale. L'orchestre de Ghislain Bergeron sera de la partie! Les billets sont limités à 75 couples seulement. On peut se les procurer à Carda ou chez les directeurs de l'A.C.F.A. régionale: $15 du couple. Bienvenue à tous!

LES SCOUTS DE ST-PAUL SONT UN PEU LÀ!


Debout : René Amyotte, Raymond Larochelle, Paul Chamberland, l'abbé B. Smiglok. En premier plan : Mmes Cécile Routhier, Gertrude Larochelle, Marie Mercier, Raymonde Chamberland, et Henriette Charon.

Le 23 octobre dernier, avait lieu à St-Paul la réunion annuelle du scoutisme francophone. Le rapport annuel du président, M. Raymond Hurtubise, donne une bonne idée des nombreuses activités qui ont eu lieu au cours de l'année qui vient de se terminer. Voici le texte de ce rapport. (Les sous-titres sont du FRANCO-ALBERTAIN):

"Durant toute l'année, nous avons oeuvré en vue du bien-être de nos jeunes.

CAMPS

Nos jeunes éclaireurs ont eu un camp des plus intéressant au chalet scout, au lac St-Vincent, où ils ont reçu les scouts d'Edmonton. Par la suite, les louveteaux y ont séjourné pendant 4 jours avec leurs animateurs.

PROJETS

Durant l'année, nous avons eu quelques petits bingos organisés par nos jeunes éclaireurs. Il y eut aussi le projet de vente des calendriers où les jeunes se sont dévoués. Ce projet correspondait avec la semaine nationale du scoutisme.

Les jeunes furent aussi invités par le provincial à participer à un concours de dessin d'écusson. Charles Lamontagñe s'est mérité le 4e prix dans ce projet. Félicitations, Charles!

Nos scouts ont aussi offert leur aide pour la Cabane à sucre. Ils ont vendu des liqueurs douces, du sirop d'érable et ont également rendu service au vestiaire. Ils ont fait un très beau travail et leur dévouement a été apprécié. Il faut dire qu'ils étaient très bien secondés par leurs animateurs.

Aussi, les jeunes étaient présents à la vente de pâtisseries. Vêtus de leur uniforme, ils ont fait une très belle impression!

De plus, durant l'année, les scouts ont organisé pour les parents une petite soirée très intéressante au cours de laquelle ils ont présenté de petites pièces et des chants. Le tout a été suivi d'un bingo.

TRAVAIL DES ANIMATEURS

Les parents ont pu se rendre compte du beau travail que font les animateurs auprès des jeunes!

ÉCHANGE AVEC RIVIÈRE-LA-PAIX

Le Conseil exécutif a soumis une application auprès du gouvernement pour voir si nous étions aptes à entrer dans le programme de "Visit Alberta". On nous a répondu que nous devions présenter un programme-échange avec une autre région et que ce programme devait être éducatif. Une correspondance fut échangée avec Rivïère-la-Paix et c'est ainsi que les louveteaux et les animateurs furent reçus par la troupe de Rivière-la-Paix pendant cinq jours. Ce fut pour eux un séjour très enrichissant et très formateur. Les scouts de Rivière-la-Paix ne purent venir cet été, mais nous espérons les recevoir l'été prochain.

Le "Youth Recreation Centre" de St-Paul nous a beaucoup aidé dans ce projet en nous octroyant la somme de $500 pour frais de voyage.

Les éclaireurs se sont aussi rendus à Rivière-la-Paix de leur propre initiative. S'ils n'ont pas eu beaucoup de soleil, ils ont certainement appris à se débrouiller sous la pluie.

NOUVEAUX ANIMATEURS

M. Rémi Fagnan, animateur social, nous a visités dans le but de nous aider à trouver de nouveaux animateurs pour l'an prochain. Nous lui avons suggéré quelques noms et il a visité ces personnes: quelques-unes se sont dites intéressées, d'autres ont dit qu'elles aideraient.

Nos animateurs, pour cette année, sont les suivants:

Chez les LOUVETEAUX, il s'agit de M. Brian Monté (nouveau venu), M. Roland Charron, ainsi que M. Thomas et Mme Hélène Lamontagne qui agissent comme aides.

Chez les ECLAIREURS, ce sont M. Charles Pruneau et M. Adélard Poirier (nouveau venu).

Chez les PIONNIERS, ce sont M. Hubert Landry et M. Lévis Bergeron (aide), tous deux nouveaux venus. M. René Amyotte reste animateur en chef.

M. l'abbé Croteau nous a laissés pour une autre position. Nous le regrettons énormément. Notre nouvel aumônier est le Père Smyglak.

Au nom du Conseil et des parents, nous leur souhaitons la bienvenue et nous sommes assurés qu'ils feront tous un très beau travail auprès de nos jeunes. Il ne faudrait pas oublier Mme Jeanne Charron qui s'est dévouée pendant deux ans auprès des louveteaux. Comme appréciation du beau travail qu'elle a fait, nous voudrions lui offrir ce petit cadeau.

Merci beaucoup, Jeanne. Je suis sûr que les louveteaux vont manquer ta jovialité et ton sens de l'organisation.

LOUVETEAUX CHEZ LES FILLES

Aussi, nous aurions une demande à faire. Soeur Emilie Girard serait prête à partir une troupe de louveteaux chez les filles. Mais elle aurait besoin d'une jeune personne pour lui aider. Elle a fait du scoutisme pendant de longues années avec les Indiennes. Si quelqu'un est intéressé, s.v.p., veuillez nous le laisser savoir."

Raymond Hurtubise

LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE L'ALBERTA :

L'OCCASION POUR LE GRAND PUBLIC D'INVESTIR

par Charles Lugassy



Depuis le 7 novembre et pour une période intitiale de deux semaines, les Albertains peuvent se porter acquéreurs d'actions ordinaires de la Alberta Energy Company Ltd.

Mise sur pied il y a maintenant deux ans par le gouvernement de l'Alberta, cette entreprise d'envergure est destinée à permettre à "monsieur tout le monde", d'investir dans le domaine de l'énergie.

Le projet a été conçu principalement à l'intention des Albertains. Une campagne intensive d'information est actuellement en cours en Alberta et elle se propagera par la suite au reste du pays. Jusqu'au 21 novembre, les actions seront vendues exclusivement aux résidents de l'Alberta, après quoi le reste de la population canadienne pourra, si elle en exprime le désir, acquérir des actions ordinaires. Une limite de un pour cent de toutes les actions émises a été imposée, dans le souci évident d'empêcher un monopole dans ce domaine.

Tout actionnaire devra posséder un minimum de cinq actions à 10 dollars l'unité qu'il pourra se procurer dans les banques, chez les courtiers en bourse ainsi que dans les banques du Trésor. Celles-ci seront d'ailleurs équipées d'un système de vérification afin de prévenir les abus. Les actions seront admises officiellement à la cote des principales bourses canadiennes soit Vancouver, (toute l'Alberta), Toronto et Montréal.

Les limites imposées visent essentiellement, comme l'a souligné le président de la Société, M. David E. Mitchell, à faire participer le plus grand nombre de citoyens et particulièrement, les personnes non-rompues aux mécanismes boursiers.

C'est pourquoi, la réaction du grand public constitue une inconnue car aucun précédent n'a encore été établi dans ce domaine. Certes l'Alberta Gas Trunk et la British Petroleum ont servi d'indicateurs au Conseil d'Administration de cette Société; cependant le sentiment populaire ne sera pas connu avant la vente des actions.

En outre, il s'agit de valeurs spéculatives, au même titre que les autres valeurs boursières. L'actionnaire ne bénéficiera d'aucune protection additionnelle, si ce n'est la garantie morale que la participation gouvernementale peut accorder, ainsi que la conjoncture économique assez prospère de l'Alberta; autant de facteurs qui devraient, selon les observateurs, inciter la population à investir.

La Société d'Energie appartient à parts égales au gouvernement de l'Alberta qui détient 50 pour cent du capital-actions, et l'autre moitié au secteur privé. Au total, 7 millions et demi d'actions seront émises à l'intention du grand public, le même nombre d'actions appartenant au gouvernement, pour un capital initial de 150 millions de dollars.

La Société sera sujette aux mêmes normes de taxation que les autres sociétés canadiennes n'appartenant pas à la Couronne.

L'investisseur démuni pourra avoir recours aux banques à Charte ou du Trésor, qui lui consentiront un prêt prévu à cet effet. Il s'agit d'un programme distinct de la Société d'Energie.

Plusieurs acquisitions figurent à l'actif de l'Alberta Energy Co. Elle possède la région du Suffield, dans le sud de l'Alberta, contenant des réserves importantes de gaz naturel.

La Pan-Alberta Gas Ltd., ainsi que la Steel Alberta, récemment créé, devant se lancer dans l'industrie sidérurgique, elle se propose d'inclure dans ses acquisitions, le pipe-line devant acheminer le pétrole synthétique du projet Syncrude à Redwater et de là, à Edmonton. Elle songe également à obtenir une partie des installations du projet Syncrude. Si la plupart des domaines de l'énergie seront touchés,il demeure peu probable pour l'instant que la Société se lance dans l'acquisition de complexes pétrochimiques qui vont bientôt voir le jour en Alberta. L'absence de données précises sur ces projets a empêché le Conseil d'Administration d'effectuer les évaluations nécessaires.

L'exploration pétrolière a également été écartée. On considère qu'il s'agit d'un domaine déjà couvert par des compagnies bien établies.

Contrairement à la pratique courante, la Société ne facilitera nullement la vente de ses actions à des grandes firmes. On tentera au contraire d'étendre le rayonnement de la Société au maximum d'actionnaires. Ceux-ci n'auront pas à faire appel aux services de courtiers; ils pourront obtenir un prospectus explicatif dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays. Une fois la période privilégiée de deux semaines écoulée, les actions seront vendues à l'échelle du pays. A l'extérieur de l'Alberta, les souscriptions seront dirigées par Pitfield; Mackay; Ross and Co. Ltd.

La seule ouverture vers l'Est du pays est la présence au sein du Conseil d'Administration d'un homme d'affaires de Toronto. Sur les dix directeurs que compte le Conseil, le tiers est nommé par le gouvernement, et le premier ministre Lougheed a déjà donné l'assurance qu'aucun député à l'assemblée législative, ni aucun haut fonctionnaire, ne sera appelé à administrer la Société.

Toutes les Commissions en Valeurs Mobilières où est enregistrée la circulaire d'information relative à l'offre de titres, disposent des documents complets afférents aux domaines d'investissements de la Société.

Une ombre au tableau cependant pour ceux qui aiment à voir leur capital fructifier: les dividendes d'actions seront réinvestis, de sorte que les actionnaires ne verront pas leur capital fructifier avant quelques années.

MÉMOIRE DE L'A.C.F.A.

(suite de la semaine dernière)

4) Education post-secondaire bilingue. Nous avons appris d'autorités compétentes qu'on avait formé un groupe de travail, composé d'une seule personne, pour conduire une étude sur l'avenir du Collège Saint-Jean. L'Association a présenté un mémoire à ce groupe de travail, mais elle tient néanmoins à saisir l'occasion qui se présente pour faire connaître directement ses vues au Gouvernement provincial. Le développement d'une forte institution bilingue d'éducation post-secondaire en Alberta constitue un aspect vital de la continuation et du développement de la langue et de la culture françaises dans cette partie-ci du pays. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une telle institution:

a) pour préparer adéquatement des professeurs. Il n'y a probablement pas un endroit dans la province où on ne se plaint pas de façon générale sur le manque de préparation des instituteurs de français. Tôt en 1971, l'administration précédente avait participé, conjointement avec les deux autres provinces des Pariries et le Gouvernement du Canada à mettre sur pied le Comité d'enquête Raynaud. Ce comité a remis son rapport le 15 août 1971. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, non seulement l'Association endosse les recommandations de ce Comité, mais elle a exprimé à ce gouvernement son désir d'obtenir une plus grande participation de la part du gouvernement du Canada pour développer un solide centre pour la formation des futurs professeurs. Nous demandons avec insistance à ce gouvernement d'étudier le rapport de ce Comité attentivement, et nous avons confiance par ailleurs que le groupe de travail sera en mesure de comprendre de façon intelligente les différents problèmes et saura inspirer ce gouvernement à prendre les décisions qui s'imposent.

b) pour permettre aux étudiants de cette province de poursuivre leurs études universitaires dans l'autre langue officielle du Canada. L'expérience nous a démontré que c'est financièrement possible pour des étudiants de poursuivre leurs premières années d'études universitaires dans une ambiance française et de recevoir l'enseignement en français. Nous savons par ailleurs - et nous en avons fait l'essai dans nos quatre provinces de l'Ouest - que ce n'est pas une bonne idée d'envoyer nos jeunes gens étudier au Québec. La plupart d'entre eux ne reviennent pas. Cela n'est pas avantageux pour la communauté française de l'Ouest du Canada, et ce n'est pas avantageux non plus pour l'ensemble du pays. Si nous ne voulons, à toutes fins pratiques, forcer nos jeunes à émigrer au Québec et si nous ne voulons pas les laisser s'assimiler au groupe anglais, il est évident que l'établissement d'une université et d'un centre post-secondaire où la langue d'enseignement est le français, est indispensable. Il y a maintenant un grand nombre d'excellentes positions qui nécessitent des personnes bilingues; nous croyons que le gouvernement de l'Alberta se doit d'accorder à la jeunesse une institution grâce à laquelle cette jeunesse sera en mesure d'accéder avec compétence à ces positions.

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres de la sécurité familiale

VENDREDI, le 14 novembre

Mme Pierrette BOUCHER, Jean-Côté
Mlle Yolande LABBE, Ottawa
Gérard SABOURIN, Edmonton
Raymond TREMBLAY, Legal

SAMEDI, le 15 novembre

Grégoire GAGNON, Edmonton
Pierre GARIEPY, Edmonton
Jean-Paul GAUTHIER, Plamondon
James LAVALLEE, St-Paul
Lucien LORIEAU, Edmonton
Roger PLANTE, St-Paul
Lucien TURCOTTE, Jean-Côté

DIMANCHE, le 16 novembre

Rosaire BASTIEN, Guy
Soeur Elsie HEWKO, s.c.e., Trochu
Robert LACOMBE, Fort Kent
Omer PELLETIER, Legal

LUNDI, le 17 novembre

Léo BEAUDOIN, Edmonton
Mme Marie BEAUPRE, Donnelly
André CROTEAU, Bonnyville
R.F. Robert FILLION, o.m.i., Grouard
Soeur Marie KNIEVEL, s.c.e., Tisdale
Paul-Emile MAISONNEUVE, McLennan

MARDI, le 18 novembre

Jean W. BERUBE, High Level
Robert E. DESPINS, Guy
Robert A. GRAVELLE, St-Albert
Soeur Gisèle LABONTE, f.j., Edmonton
Rémi LIRETTE, Cold Lake
Wilfrid PROVENCAL, Westlock

MERCREDI, le 19 novembre

Raymond BEGIN, Girouxville
Jules F. BESSETTE, Jean-Côté
Mme Maria CAMPEAU, Fort Kent
Ronald DOYLE, Donnelly
Normand GARAND, Falher
Placide GERVAIS, Mackenzie
Mme Martine MAISONNEUVE, Donnelly
Georges NOLETTE, Edmonton
Lucien ROY, Bonnyville
Mme Jacqueline SCHAUB, Drayton Valley
Joseph VACHON, Bonnyville

JEUDI, le 20 novembre

J. Marcel DUCIAUME, Edmonton
Mme Fernande JOURNAULT, Lafond
Mlle Gisèle OLIVIER, Calgary
Mme Cécile PLOUFFE, St-Paul

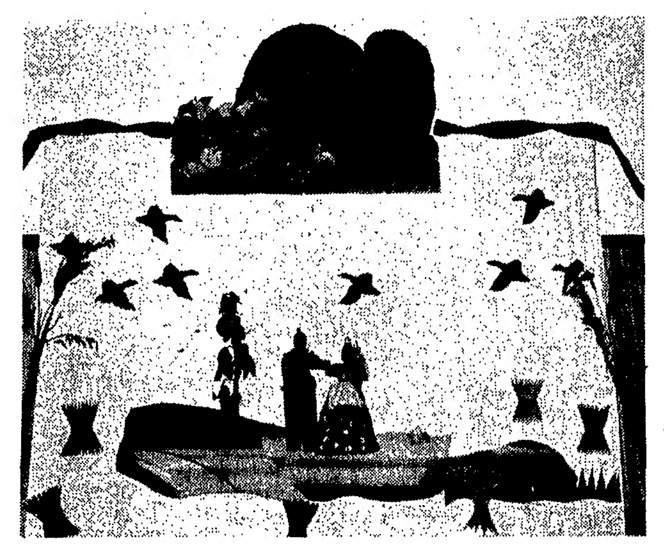

Alberta
Energy
Company Ltd.

Bal des moissons à Mallaig

Le Bal des Moissons qui eut lieu, samedi le 25 octobre, fut un succès éclatant, à tous points de vue!

La salle paroissiale était comblée de gens bien vivants, dansant au "rythme" de Mary Ward et son orchestre.





Les organisateurs de la fête ont bien mérité l'applaudissement de la foule. Dans un atmosphère chaleureux, les paroissiens de Mallaig et leurs amis des paroisses environnantes se sont bien amusés. Le décor, reflètant le thème, fut agencé sous l'habile direction de Mme Aurore Michaud et nous invitait à célébrer avec joie la belle moisson que nous venons de récolter. On a pu constater un esprit d'unité, où les gens travaillent ensemble afin d'amériorer leur milieu, et leur paroisse.

Il ne faut pas oublier le repas succulent, apprécié de tous. On a fait la remarque, "A Mallaig, c'est toujours bon"!

Le Conseil paroissial mérite des félicitations pour la réussite de cette belle soirée!

Campagne de francisation

Sous l'influence de Brian Monté, professeur de français, les élèves de cette classe ont mené tout récemment une campagne de francisation à l'Ecole de Mallaig. Des pancartes et des enseignes en français ont été placées partout dans l'école. Bravo à notre belle jeunesse francophone!



LANGUE ET LITTÉRATURE 30



CLASSE 9B

CONSEIL ÉTUDIANT

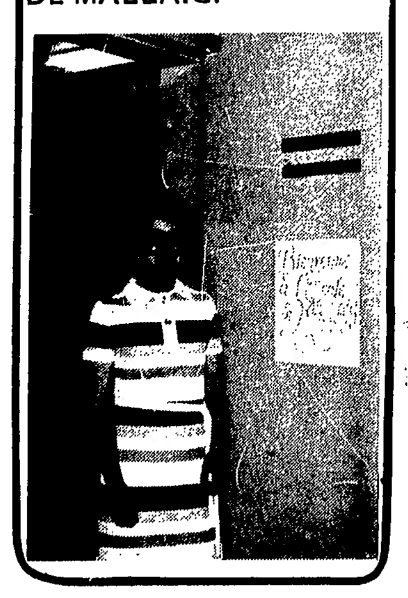
Le Conseil des étudiants, animé par le professeur Eugène Zalasky, s'occupe de l'organisation des activités parascolaires. A date les étudiants ont contribué au "Marian Centre" d'Edmonton, linge et légumes.

Bref, l'avenir s'annonce bien dans notre charmante école de campagne.



Vous reconnaitrez sur cette photo : Eugène Zalasky, Mariette Amyotte, Michael Karchmarchyck, Robert Amyotte, Darlène Kerekes, Doris Michaud, Eliane Mahé et Karen Pawlowski.

MME JEANNE LÉPINE, PRINCIPALE DE L'ÉCOLE DE MALLAIG.



"Les sports"

En fait de gymnastique, les sports font partie intégrale de la vie scolaire à Mallaig. Plusieurs équipes sportives sont en branle. Grâce à l'habile direction du moniteur Joseph Bijeau, les victoires s'avèrent nombreuses et Mallaig se construit rapidement une place au soleil dans le domaine de l'athlétisme.



Mr. Joseph Bijeau, moniteur, avec Simone Martin, Aline Amyotte et Darlène Kerekes.

NOTRE-DAME AU TOURNOI DE MALLAIG

L'équipe féminine de ballonvolant de l'école Notre Dame (Bonnyville) s'est méritée les honneurs au cours du "Tournoi de Mallaig" qui a eu lieu le 25 octobre dernier.

Défiant tout adversaire: St-Paul, Ashmont, Mallaig, elle sortit victorieuse des semi-finales, battant l'école Racette de St-Paul avec un compte de 2-0. En finale, elle remporta la victoire sur l'équipe de Glen Avon de St-Paul.



Découpez - conservez...................

FAITES VOS AFFAIRES EN FRANÇAIS
SI VOUS AVEZ BESOIN DES SERVICES D'UN

OPTICIEN

VOYEZ



PAUL J. LORIEAU

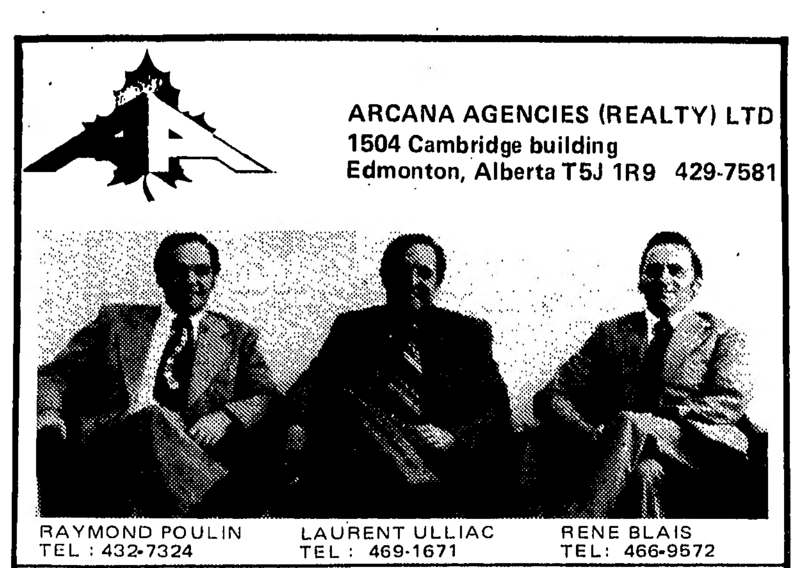
Suite 230
Edifice Physicians & Surgeons
8409 - 112e rue

Tél : 439-5094

SPÉCIALITÉ

DISPENSAIRE - OPTIQUE

ARCANA AGENCIES (REALTY) LTD
1504 Cambridge building
Edmonton, Alberta T5J 1R9 429-7581



RAYMOND POULIN TEL : 432-7324 — LAURENT ULLIAC TEL : 469-1671 — RENE BLAIS TEL: 466-9572

POUR TOUS VOS BESOINS IMMOBILIERS, ACHATS, VENTES, INVESTISSEMENTS, SIGNALEZ LE NUMERO 429-7581



Et j'ai le coeur si plein d'automne et de veuvage
Que je rêve toujours, sous ce ciel pur et clair,
D'une figure en deuil dans un froid paysage
Et des feuilles tombant au premier vent d'hiver.
(François Coppée - 1842-1908)

C'est vendredi dernier, en matinée, que nous avons annoncé la disparition soudaine et prématurée du premier citoyen de la ville d'Edmonton, monsieur William Hawrelak. L'homme avait ses défauts (qui n'en a pas?), mais il avait aussi de grandes qualités dont une en particulier qui nous a tous frappés: c'était un bâtisseur... Et c'est un peu grâce à lui que la ville d'Edmonton est ce qu'elle est aujourd'hui: moderne et belle, et qu'au dire des experts elle pourrait devenir la ville la plus moderne en Amérique du Nord d'ici peu.

* * *

Deux rappels: dimanche prochain, le 16 novembre à 20h., à la salle Alberta du Château Lacombe, en récital: Tex Lecor. Et ne venez pas me dire que vous ne le connaissez pas, parce que si vous me dites une chose pareille, je vous dirai que vous êtes ignorant d'une personne que vous devriez connaître... Ca me fait penser à la visite d'un autre original il y a quelques années. Son nom: Jacques Labrecque. Et je me rappelle de certaines gens qui m'avaient demandé: Qui ça? Et bien, si vous ne connaissez pas Tex Lecor, ayez au moins le culot de vous fermer la binette, avant de dire que vous ne le connaissez pas, et continuez à moisir dans votre crasse ignorante... dans votre ignorante crasse... dans votre ignorance crasse...!

Dans le merveilleux monde du théâtre, la première de la "Mouette" d'Anton Tchékov, présentée par le Théâtre Français d'Edmonton, dans une mise en scène de Claire Ifrane. Au dire de BJT, il est aussi difficile de présenter une pièce de TCHEKOV que de présenter un Shakespeare. Vous avez raison, Monsieur Tremblay, et c'est la raison pour laquelle la directrice du Théâtre Français l'a choisie. Une autre raison plus personnelle, c'était pour mettre en valeur les excellents talents (illimités) de comédiens locaux...!

CARTES D'AFFAIRES

HUTTON UPHOLSTERING Housses de toutes sortes Réparations tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 9e rue - Tel.: 424-6611	LÉO AYOTTE AGENCIES Rep.: Léo Ayotte Comptabilité, rapports d'impôts Assurances générales Edifice La Survivance Bur.: 422-2912 - Rés.: 455-1883	DR R.D. BREAULT DR R.L. DUNNIGAN Dentistes Strathcona Medical Dental Bldg Pièce 302, 8225 - 105e rue Tel.: 439-3797	OPTICAL PRESCRIPTION Pièce 230 Edifice Physicians & Surgeons 8409 - 112e rue PAUL J. LORIEAU Tel.: 439-5094	ESPACE À LOUER
ASSURANCES Assurances-vie et incendie **Denis J. Bérubé** Bureau: 399-8793 C.P. 14, Beaumont, TOC 0HO	ESPACE À LOUER	EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD. Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 10127 - 102e rue Tel.: 422-6927	DR LÉONARD D. NOBERT Dentiste Docteur en chirurgie dentaire 54, St-Michel Saint-Albert Tel.: 459-8216	ESPACE À LOUER
PUBLICITEC **DENIS LORD** Photographie générale Préparation d'instruments en publicité 8605 - 79e rue Tel.: 466-2449	DR PAUL HERVIEUX Dentiste Edifice Glenora Professionnal 10204 - 125e rue Bur.: 452-2266 - Rés.: 454-3406	DR R.J. SABOURIN DENTISTE 213 Le Marchand Edmonton Bur.: 488-1880 - Rés.: 488-3713	H.R. THERRIEN Comptable agréé 501 Confederation Bldg. 10355 avenue Jasper Tel.: 429-1423	MacCOSHAM VAN LINES Entreposage et transport Camions spéciaux pour meubles 103e avenue - 109e rue Edmonton Tel.: 422-6171
PLOMBERIE AQUATEC ÉMILE AMYOTTE Rénovation Nouvelle construction Service 7120 - 86e avenue - Edmonton Tel.: 465-3225	J. ROBERT PICARD OPTOMÉTRISTE 10343 - avenue Jasper Edmonton Bur.: 422-2342	PARISIANA IMPROVEMENTS Cheminée de votre choix brique - pierre Par spécialistes européens Pour devis gratuits: tél.: 469-6627	ESPACE À LOUER	LÉO BRAULT AGENCIES Assurances générales Automobiles - yatchs - maisons 13411 - 102e avenue Edmonton Tel.: 452-6888